



**Attaf appelle  
à orienter les efforts  
en soutien à la cause  
palestinienne**

## ANNONCE DE NOUVELLES MESURES À L'OCCASION DU 1<sup>er</sup> MAI **L'ENGAGEMENT DE TEBBOUNE ENVERS LES TRAVAILLEURS**



● Augmentation de 10 à 15% des pensions et allocations de retraite ● «Je veille personnellement à l'enrichissement du statut particulier des enseignants» ● Instaurer des règles de dialogue et de concertation avec l'UGTA et tous les nationalistes libres ● L'importance de la généralisation de la numérisation soulignée ● Takdjout salue la participation du président de la République à la célébration de la Journée internationale des travailleurs

• LIRE EN PAGES 2-3

Dossier

JOURNÉE MONDIALE  
DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

### À l'aune des nouveaux défis

• PAGES 11-12-13-14



PH: Larbi L.

DIPLOMATIE SPORTIVE

### Promouvoir le soft power

• PAGE 4

PROTECTION CIVILE

### Sortie de promotions des dix nouvelles wilayas

• PAGE 6



## JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS



## Le chef de l'Etat dépose une gerbe de fleurs devant les stèles commémoratives d'Aïssat Idir et d'Abdelhak Benhamouda

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a déposé, hier à la Maison du peuple (Alger), une gerbe de fleurs devant les stèles commémoratives du chahid Aïssat Idir et de l'ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le chahid Abdelhak Benhamouda, à l'occasion de la célébration de la Journée

internationale des travailleurs. Accompagné du secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjout, le président de la République a déposé une gerbe de fleurs devant les stèles commémoratives et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des deux chouhada Aïssat Idir et Abdelhak Benhamouda.



## Le titre de «premier syndicaliste» attribué au président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été honoré, hier à Alger, par les travailleurs et les syndicalistes algériens, qui lui ont attribué le titre de «premier syndicaliste». Au terme de la cérémonie de célébration de la Journée internationale des travailleurs, au siège de la Centrale syndicale à la Maison du peuple, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a honoré le président de la République, au nom de l'ensemble des syndicalistes, lui attribuant le titre de «premier syndicaliste».



## SALAH GOUDJIL, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION «Mes remerciements à nos travailleuses pour leur engagement»

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a présenté, hier, ses vœux aux travailleuses et travailleurs algériens à l'occasion de leur Journée internationale, soulignant, à cette occasion, leur engagement et leur contribution au processus de développement de l'Algérie nouvelle. «J'adresse mes vœux et mes remerciements à nos travailleuses et travailleurs pour leur engagement, leur mobilisation et leur contribution au processus de développement engagé dans l'Algérie nouvelle pour lequel elle a mobilisé toutes les ressources nécessaires, en vue de promouvoir la croissance, sous toutes ses formes, créatrice d'emploi et de réaliser un développement inclusif et durable», a écrit Goudjil sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.



## BRAHIM BOUGHALI, PRÉSIDENT DE L'APN «Des acquis sociaux sans précédent»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé, hier, que l'Algérie nouvelle célébrait la Journée internationale des travailleurs dans un contexte marqué par des acquis sociaux sans précédent, adressant ses vœux aux travailleurs algériens à l'occasion de cette fête annuelle. «L'Algérie nouvelle célèbre la Journée internationale des travailleurs dans un contexte marqué par des acquis sociaux sans précédent et une adhésion forte des travailleurs au programme de réformes engagées par le président de la République», a écrit Boughali sur son compte officiel, soulignant que cette équation avait permis d'atteindre les objectifs tracés pour l'édification d'une économie diversifiée, puisant sa force dans un élément humain actif et dévoué. Et d'ajouter : «Bonne fête à l'ensemble des travailleurs algériens.»

## MONDE DU TRAVAIL

## Takdjout rappelle les augmentations des salaires et des allocations et pensions de retraite

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a salué, hier à Alger, la participation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux côtés des travailleuses et travailleurs algériens, à la célébration de leur Journée internationale, confor-

mément à ses engagements et en reconnaissance de leurs efforts dans la marche d'édification. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs, présidée par le président de la République au siège de la Centrale syndicale à la Maison du peuple, Takdjout a

rappelé les acquis réalisés dans le monde du travail, notamment les augmentations des salaires et des allocations et pensions de retraite. Il s'est également félicité des décisions du président de la République dans le secteur agricole, qui ont, a-t-il dit, contribué à «la souveraineté alimentaire de l'Algérie».



Horizons

Quotidien d'information  
édité par la SPA HORIZONS  
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
NADIA KERRAZ

HORIZONS  
SUR INTERNET :  
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION  
20, rue de la Liberté - Alger  
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12  
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : L'entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz  
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.



## JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

### ANNONCE DE NOUVELLES MESURES À L'OCCASION DU 1<sup>er</sup> MAI

# L'engagement du président Tebboune

**DANS UNE ALLOCUTION PRONONCÉE HIER À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS à la Maison du Peuple à Alger, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a tenu à rendre hommage aux travailleurs pour leur contribution inestimable au développement du pays.**



« Cette journée est l'occasion de nous souvenir des luttes et des sacrifices de nos martyrs qui ont placé l'intérêt national au-dessus de tout », a déclaré le Président de la République. « Des figures comme Aïssat Idir illustrent parfaitement cet engagement indéfectible envers la nation », a-t-il souligné avant de rendre hommage également à Abdelhak Benhamouda pour son esprit patriotique et sa bravoure. Le chef de l'État a également mis en avant les acquis sociaux et économiques réalisés par l'Algérie ces dernières années, grâce notamment au travail et à la persévérance des travailleurs. « Nous avons accompli des progrès considérables dans tous les domaines, mais il nous reste encore beaucoup à faire », a-t-il souligné. Après avoir écouté attentivement son discours, où le président Tebboune a abordé divers sujets socio-économiques pendant plus de deux heures, les syndicalistes présents ont pris conscience des défis rencontrés à son arrivée au pouvoir. Notamment, la lutte contre la corruption, qui avait gravement affaibli l'économie et les finances nationales, ainsi que les tentatives visant à entraver ses efforts de redressement. Dans ce cadre, le chef de l'État a réitéré son engagement à éviter le recours à la dette extérieure, en honneur au serment des chouhada. Il a évoqué à cet égard la période de « l'économie effondrée et de la situation critique que vivait l'Algérie avant 2019, dernière année d'une décennie mafieuse ». Par la suite, le chef de l'État a critiqué « les discours mensongers qui prétendaient que le Trésor était dans l'incapacité d'assurer le paiement des salaires des travailleurs, que les réserves de change étaient à leur plus bas niveau, et la corruption qui avait rongé tous les secteurs durant le règne de la *issaba*, où la classe moyenne et la classe vulnérable ont été laissées pour compte ». Il a souligné que ces pratiques avaient pour objectif de « démoraliser les Algériens et de livrer le pays à l'étranger, en plaçant l'Algérie entre les mains du Fonds monétaire international ». « Les classes démunies et moyennes ont été abandonnées en suivant une politique économique rentière où le pauvre s'appauvrit davantage et le riche s'enrichit davantage. C'était un discours politique destructeur à l'époque, qui s'inscrivait dans un plan bien étudié pour que le peuple accepte de céder le pays à d'autres que ceux qui le méritent, afin que le pays n'ait aucune souveraineté », a-t-il déclaré. « Ceux qui se sont opposés à ce discours en ont payé le prix cher », a-t-il souligné. Dans le contexte de l'année 2019, il a rappelé que « celle-ci a été la dernière année de la décennie de malversations,

où notre économie était pratiquement inexistante, et malgré les tripartites organisées régulièrement, ce sont les travailleurs qui ont supporté les conséquences ». Dans cette optique et en ce qui concerne les discussions tripartites avec l'UGTA, le président de la République a souligné l'importance de « mettre en place des règles de dialogue et de concertation avec l'Union générale des travailleurs algériens ainsi qu'avec tous les nationalistes engagés pour parvenir à des décisions pertinentes et durables ». Il a également exprimé son accord avec le secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjout, concernant le nouveau mécanisme proposé, à condition, a-t-il ajouté, que « celui-ci ne répète pas les erreurs des tripartites précédentes, dont les décisions sont restées sans effet ». À cette occasion, il a rappelé que « le *hirak* béni a sauvé le pays de ces pratiques ». D'ailleurs, rappelle-t-il, « cette minorité prédatrice contrôlait l'accès aux richesses du pays et les exploite à son avantage, tout en veillant à ce que la production nationale ne profite pas à l'économie nationale ». « En 2022, suite à des investigations, il a été révélé que 900 entreprises économiques étaient fermées, certaines n'ayant même jamais opéré, dans le but de maintenir l'importation comme principal moteur économique », a-t-il fait savoir. « En 2022, nous les avons toutes relancées afin de contribuer au PIB, créant ainsi 22.000 emplois », a-t-il précisé.

#### FINIE LA RENTE

« C'est ainsi que le pays est resté tributaire de l'importation. Les lois ont même été amendées pour faciliter ces pratiques et éviter d'imposer le paiement des factures, alors que nous recevions des conteneurs remplis de déchets, de gravats et de biens de moindre qualité », a-t-il regretté, soulignant que jusqu'à présent, les douanes continuent de poursuivre les entreprises fictives munies de licences d'importation et de registre du commerce. « C'était le paysage économique de l'époque avec la tripartite. En 2019, nos réserves n'étaient plus que de 42

milliards de dollars ». « Tout le monde espérait que nous nous endettions, mais nous avons entrepris de redresser notre économie et avons refusé l'endettement. Ce modèle économique rentier a permis à certains d'acquérir des jets privés à un moment où j'ai mis fin à la construction de salons VIP pour les particuliers, car cela risquait de créer un État dans l'État. Des questions graves pour la souveraineté nationale et l'intégrité de l'État », a-t-il déclaré. Face à ces dérives, une seule réponse possible : la fermeté et l'action. « L'Algérie n'est pas à vendre », a-t-il insisté. C'est sur la base de ce principe clair et intangible que, dit-il, « les bases d'une nouvelle dynamique économique ont été jetées ». « Aujourd'hui, je suis fier de dire que notre économie commence à se démarquer tant sur le plan intérieur qu'extérieur », a-t-il ajouté. « Nous avons créé un fonds spécial pour soutenir les start-up. Alors qu'autrefois nous étions en bas du classement en Afrique, aujourd'hui nous sommes parmi les 15 premiers pays du continent avec 7.000 start-up », s'est-il réjoui. Ces résultats encourageants démontrent la justesse de cette approche et la capacité de l'Algérie à relever les défis. Pour preuve, l'Algérie, souligne-t-il, « a progressivement réduit les importations avant de les éliminer complètement. Mon objectif est de créer des emplois pour absorber les 250.000 diplômés universitaires qui sortent de nos universités chaque année. À cette fin, nous avons transféré la responsabilité de l'investissement des autorités et mis en place une Agence de promotion de l'investissement ». « Cette initiative fait suite à l'adoption d'une nouvelle loi sur les investissements qui restera inchangée pendant 10 ans pour offrir une plus grande sécurité aux investisseurs », a-t-il expliqué. « Nous avons déjà reçu 100 demandes d'investissement étranger et 7.000 demandes de la part d'Algériens. Cela devrait permettre la création d'au moins 200.000 emplois, car notre économie repose sur des données tangibles plutôt que sur

des slogans, surtout à l'ère de la numérisation », a-t-il poursuivi. Dans le détail, il a expliqué que « notre économie s'appuiera désormais sur les petites et moyennes entreprises, en collaboration avec les compétences algériennes, pour les études. C'est pourquoi nous attachons une grande importance à nos relations avec les pays dont l'économie repose principalement sur les petites et moyennes entreprises ». « Vous pourrez constater l'ampleur des changements dans notre pays lors du prochain Salon national de la production. La transformation des produits agricoles est désormais presque entièrement algérienne, et de nombreux investisseurs se sont engagés dans ce secteur. D'ici la fin de 2024, nous serons en mesure de produire et d'exporter du sucre 100% algérien. Nous avons également atteint l'autosuffisance en matière de production d'huile 100% algérienne. Ces réalisations concrètes illustrent parfaitement notre détermination à réduire notre dépendance aux importations et à relancer notre économie », a-t-il soutenu. C'est cela, pour le président de la République, la véritable indépendance. Comme le montre l'exemple de l'industrie agroalimentaire, nous sommes résolus à maîtriser l'ensemble de la chaîne de production, de la transformation à la commercialisation ». Cette volonté, dit-il, « de souveraineté économique se traduit également dans d'autres secteurs stratégiques ». Après avoir importé des kits pour la fabrication de réfrigérateurs, de téléviseurs et de machines à laver, la vision du dernier Salon national de la production est en train de devenir réalité, selon lui. « Certains investisseurs ont déjà investi dans la production de réfrigérateurs, de téléviseurs et de machines à laver fabriqués à 100% en Algérie. Cette diversification de notre tissu industriel permettra de créer de nombreux emplois et de stimuler la croissance économique », a-t-il affirmé.

#### LE PIB EN HAUSSE DE 38% D'ICI FIN 2024

Grâce à une gestion rigoureuse et à une vision ambitieuse, nous sommes en train de bâtir une économie solide et résiliente, capable de relever les défis du présent et de l'avenir. Cette détermination à construire une économie durable se traduit également dans notre engagement à développer le secteur du logement. « Malgré l'opposition de certains, notamment dans le domaine du logement, nous avons mené une bataille et nous avons gagné. Cependant, je demeure profondément attaché à ce secteur pour plusieurs raisons, en premier lieu pour des considérations économiques, car il génère de nombreux emplois et stimule la production de matériaux de construction », a-t-il déclaré. « Nous avons atteint une production de 40 millions de tonnes de ciment que nous exportons vers l'Afrique, l'Asie et l'Europe. De même, le rond à béton, produit localement, est désormais exporté vers le continent américain. Quelle source de fierté ! », a-t-il affirmé. « Cette forte production de logements sera entièrement alimentée par des matériaux de construction de fabrication algérienne. Nous ne sommes plus comme il y a dix ans, où tous les logements sociaux étaient construits avec des matériaux importés », a-t-il précisé. « Le logement re-

présente un investissement social pour les générations futures. Nous ne tolérerons jamais qu'un Algérien vive dans des bidonvilles », a-t-il affirmé. « Il est impératif de veiller à ce que chaque Algérien ait des opportunités équitables. C'est le type de décision qui a longtemps fait défaut. Pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie indépendante, nous ne faisons pas de promesses électorales, mais nous nous engageons par écrit », poursuit le premier magistrat du pays. Avec le soutien, note-t-il, « de l'Armée nationale populaire, l'un des piliers de l'indépendance du pays, nous avons réussi à revitaliser la vie publique alors que l'Algérie risquait de suivre le chemin de la Libye ou de la Syrie. Cette mobilisation collective et ce sens du patriotisme ont permis de conjurer les périls qui menaçaient la nation ». Fort de cette stabilité retrouvée, notre pays peut désormais se concentrer sur son développement économique. Il souligne, dès lors, que « l'économie algérienne se classe actuellement troisième en Afrique, après l'Afrique du Sud et l'Égypte, selon des institutions internationales ». « Nous prévoyons d'augmenter le PIB avec le démarrage de la production de la mine de Ghar Djebilet et l'expansion de la production de fer. Malgré les pressions exercées par les lobbies qui tentent de freiner le développement de l'Algérie, nous sommes déterminés à atteindre un taux de croissance du PIB de 38% d'ici 2024. Alors qu'en 2016, il était inférieur à 164 milliards de dollars, le PIB a atteint 260 milliards de dollars à la fin de 2023. D'ici 2026 et mi-2027, le PIB devrait atteindre 400 milliards de dollars, ce qui propulserait l'Algérie au premier ou au deuxième rang économique en Afrique, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives », annonce-t-il. « Je suis optimiste quant à l'augmentation du revenu par habitant et à la diversification des options économiques. Nous allons porter le SNMG à plus de 20.000 dinars. Je m'engage à augmenter les salaires tout en préservant la stabilité financière de l'État, car la production est suffisante pour couvrir ces coûts », s'est-il engagé. Evoquant les classes fragiles et moyennes, il dira que « celles-ci constituent le socle de l'État ». Il déplore, cependant, « l'effondrement du pays lorsqu'on a négligé cette classe au profit de la bourgeoisie comprador ». Le président de la République a, enfin, annoncé des augmentations de 10 à 15% des pensions de retraite qui seront décidées lors du prochain Conseil des ministres. Il a également réitéré, à cette occasion, son attachement au caractère social de l'État, conformément aux principes de la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Dans ce contexte, le président de la République a rassuré les syndicalistes que « les réserves de change de l'Algérie ont atteint 70 milliards de dollars et que les exportations algériennes hors hydrocarbures ont atteint pour la première fois sept milliards de dollars », et il aspire à ce qu'« elles atteignent 11 milliards de dollars en 2024 ». Et avec le renforcement de l'investissement et de l'économie nationale, le chef de l'État ambitionne d'augmenter la part de l'industrie dans le PIB pour atteindre 9% à la fin de cette année, et 13% dans deux ans.

## DIPLOMATIE SPORTIVE

## Promouvoir le soft power

**LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN), BRAHIM BOUGHALI, A SALUÉ, MARDI DERNIER, à l'occasion d'une journée parlementaire sur la diplomatie sportive, les positions de certains athlètes algériens ayant défendu les couleurs de leur pays et contribué à dénoncer des politiques qui contournent le droit et la justice.**

Ces positions prouvent, d'après lui, leur lien fort avec la nation et leur harmonie avec les différentes composantes du peuple algérien. Devant un parterre composé de parlementaires, de diplomates et de représentants du monde sportif, il a tenu à rappeler que le sport en tant que pratique ancestrale est profondément ancré dans l'histoire et il est considéré depuis l'Antiquité comme l'un des piliers de la construction civilisationnelle des nations et des sociétés.

Il a dit que cette rencontre est une occasion idoine pour discuter d'un sujet d'une grande importance, à savoir la diplomatie sportive. Le but étant «d'intensifier l'approche globale et nationale et d'approfondir l'étude et l'analyse pour parvenir à des résultats permettant de défendre au mieux les compétences sportives de notre pays aux niveaux régional et international». Boughali considère le sport comme l'un des facteurs



efficaces pour atteindre les objectifs politiques, renforcer les relations internationales et construire des ponts de coopération entre les peuples et les pays. «Le sport sous toutes ses formes, poursuit-il, est un phénomène mondial qui transcende les frontières géographiques et les barrières culturelles et linguistiques.

Ce qui en fait un outil plus flexible pour communiquer entre les peuples et faire découvrir les cultures». Il a précisé qu'au fil du temps, le sport entre dans les relations internationales dans une perspective plus large et devient une partie intégrante de la diplomatie nationale. Ainsi, le président de l'APN a rappelé à l'assistance que la journée parlementaire s'inscrit justement

dans le but de promouvoir la culture de communication et d'intégration entre les institutions de l'Etat. Elle doit présenter des suggestions qui pourraient contribuer à développer une vision globale renforçant la position de l'Algérie dans les forums sportifs internationaux.

«Les objectifs envisagés par la diplomatie sportive ont été atteints grâce à la volonté politique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et ses efforts de renforcement de l'action politique et diplomatique dans notre pays. Il a accordé une attention particulière à ce domaine en faisant construire de nombreuses grandes structures de base et en sponsorisant des athlètes en interne et en externe pour obtenir

des résultats positifs. Le sport algérien doit être le meilleur ambassadeur de notre pays dans les forums sportifs internationaux», a-t-il affirmé en soulignant dans ce sillage le rôle du sport dans la cristallisation de la pensée nationale et la construction de l'Etat-nation.

Pour illustrer ses dires, il a tenu à rappeler le rôle crucial des athlètes algériens pendant la Révolution de Novembre. Face à un colonialisme brutal, souligne-t-il, le sport a été un élément important et essentiel dans la sensibilisation des citoyens.

**UN OUTIL EFFICACE**

De ce fait, Boughali a insisté sur le besoin de capitaliser les efforts afin de servir le sport devenu un élément de défense stratégique pour la

patrie. Il a jugé que les sportifs sont les meilleurs ambassadeurs de l'Algérie. Le sport est sans conteste «un outil efficace de la diplomatie moderne qui commence à contribuer, comme les autres outils diplomatiques, à la défense contre les attaques malveillantes et trompeuses».

Le président de la commission de la jeunesse et des sports et des activités associatives de l'APN, Ismaïl Ibrahim, a estimé, pour sa part, que le sport, compte tenu des masses qu'il draine dans toutes les régions du monde, est devenu un enjeu crucial de renforcement de la position du pays dans le concert des nations. Il a souligné que la promotion du sport incarne le 47<sup>e</sup> engagement du chef de l'Etat. D'où l'importance de renforcer la diplomatie sportive qui contribue d'une manière active au renforcement du rôle stratégique de l'Algérie aux niveaux régional et international.

La conseillère au ministère de la Jeunesse et des Sports, Amira Berehail Boudouda, a déclaré dans son intervention que le sport se veut un élément incontournable pour «atteindre les objectifs de la politique étrangère des pays à travers la promotion du rôle de ce que l'on appelle le soft power», soulignant que «les pays du monde entier s'emploient actuellement à développer la diplomatie sportive considérée désormais par les gouvernements comme un instrument d'influence politique (...) en profitant des événements sportifs et en soutenant la représentation diplomatique sportive dans divers organismes internationaux, en vue d'améliorer l'image de l'Etat et de bénéficier du soft power qu'il assure à différents niveaux».

■ Aya Malak

## PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE NATIONALE

**Convention entre le ministère des Moudjahidine et le CSJ**

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit et le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) ont signé, mardi dernier à Djelfa, une convention-cadre visant à renforcer les valeurs citoyennes, à préserver le serment des chouhada et à le transmettre aux jeunes. Cette convention a été signée en marge des manifestations du forum de la jeunesse de Djelfa à l'Université Ziane-Achour, organisé par le CSJ, avec la participation de 1.000 jeunes, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb. Elle vise à renforcer la coopération pour préserver la Mémoire nationale et promouvoir ses valeurs auprès de la jeunesse algérienne en mettant l'accent sur le legs historique riche en gloire et source de fierté, a affirmé le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit. «Les jeunes ont joué à travers notre glorieuse histoire, un rôle important dans la résistance populaire et lors de la guerre de libération et il leur incombe aujourd'hui de contempler les exploits des moudjahidine et des glorieux chouhada qui ont laissé un serment qui doit être préservé et transmis aux générations futures». De son côté, le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, a affirmé que cette convention «témoigne de l'engagement ferme à la nécessité de préserver notre patrimoine historique au moment où nous perdons jour après jour nos pères moudjahidine et nos mères moudjahidate, ce qui impose aux jeunes d'aujourd'hui de contribuer à cet objectif qui constitue une conviction noble pour le CSJ et auquel le ministre des Moudjahidine accorde un grand intérêt». Pour sa part, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a souligné l'importance majeure accordée par les pouvoirs publics à la jeunesse dont les acquis sont multiples qui «ne peuvent être niés, notamment avec l'intégration de 500.000 jeunes issus de différents dispositifs d'emploi dans des postes de travail stables, et que deux millions de jeunes ont bénéficié de l'allocation chômage pour les accompagner et garantir leur formation». Le forum de Djelfa prévoit l'organisation de plusieurs activités et ateliers visant à autonomiser les jeunes de la wilaya dans plusieurs domaines, notamment politique, économique et de leadership.

## ABDERRAHMANE HAMAD, MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**«Encourager toute initiative sportive et juvénile»**

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hamad, a affirmé mardi dernier à Tissemsilt que son département ministériel s'est engagé à encourager toutes les initiatives juvéniles et sportives. Hamad a affirmé, dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Tissemsilt, que son département «s'est engagé à soutenir et à encourager les initiatives émanant des jeunes et des sportifs, susceptibles de contribuer à former une génération distinguée, saine et consolidant les valeurs de la citoyenneté et de la solidarité au sein de la société». Il a fait observer que cette démarche «s'est manifestée par la campagne nationale pour la pratique sportive, initiée par le ministère de la Jeunesse et des Sports sous le slogan le sport est santé et spectacle».

Le ministre a, d'autre part, indiqué que «cette visite intervient pour s'enquérir sur le terrain du niveau de concrétisation des projets relevant de son secteur, en cours de réalisation dans cette collectivité locale des Hauts-Plateaux de l'Ouest, dont ceux inscrits au titre du programme complémentaire de développement accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à cette wilaya. La visite, a ajouté Hamad, constitue une opportunité pour écouter les avis et suggestions des jeunes de la wilaya, ainsi qu'à prendre connaissance de leurs réalisations et de leurs attentes en tant que jeunes, sportifs et en tant que société civile.

Il a affirmé qu'il a pu, à travers les différentes étapes de sa visite, percevoir l'esprit d'initiative et de responsabilité,



ainsi que la détermination et la créativité chez les jeunes. Après avoir suivi un exposé sur le secteur de la jeunesse et des sports portant sur les projets réalisés ou en voie de l'être dans la wilaya, M. Hamad a mis l'accent sur l'impératif de concrétiser ces projets dans les délais impartis, en respectant les normes techniques requises. Il a, dans ce contexte, indiqué que le programme d'investissement du secteur comprend, dans la wilaya de Tissemsilt, 39 opérations pour la concrétisation desquelles une enveloppe budgétaire globale de 5 milliards de dinars a été allouée, sachant que ce pro-

gramme vise à assurer les infrastructures de base nécessaires à même de garantir les succès et les distinctions, tant au niveau local, national qu'international.

Il convient de signaler que le ministre de la Jeunesse et des Sports a, lors de sa visite de travail, inspecté le chantier relatif au projet de réalisation d'une salle omnisports dans la commune et a suivi des exposés sur les activités sportives et de la jeunesse organisées au niveau de la salle omnisports Djilali-Bounâama, dans la même commune, ainsi que par les clubs et les équipes sportifs relevant de la même infrastructure.



## FORUM ÉCONOMIQUE DE DOHA

# Attaf appelle à orienter les efforts en soutien à la cause palestinienne

**LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER, Ahmed Attaf, a appelé, mardi dernier depuis Doha, à orienter les efforts conjoints en soutien à la cause palestinienne et à faire pression sur l'occupation sioniste pour l'amener à mettre fin à ses agressions contre la bande de Ghaza.**

**D**ans une allocution prononcée lors des travaux de la troisième session du Forum économique et de coopération arabe avec les pays d'Asie centrale et l'Azerbaïdjan, Attaf a souligné «l'impératif d'orienter, prioritairement, les efforts conjoints des pays et des peuples participants, en soutien à la cause palestinienne, la plus juste et la plus ancienne des causes dans l'histoire de notre organisation onusienne, devant être placée en tête des priorités de la communauté internationale en cette étape décisive».

«Cette cause appelle, plus que jamais, nos voix, nos positions et nos efforts individuels et collectifs, pour faire pression en vue de mettre un terme à l'agression israélienne menée contre la bande de Ghaza, mais aussi pour permettre aux efforts d'aides humanitaires d'atteindre leurs objectifs et mettre fin aux tueries, à la destruction, à la déportation et à la famine que subissent nos frères palestiniens», a-t-il soutenu. «Il est grand temps que la communauté internationale assume ses responsabilités historiques vis-à-vis du peuple palestinien pour lever les injustices et les souffrances qui lui sont infligées, consacrer ses promesses et engagements envers ce peuple, et œuvrer à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, étant la finalité et l'objectif de tout processus de paix, outre le règlement juste, durable et définitif au conflit palestinien-israélien, principal pilier pour rétablir la paix et la sécurité au Proche-Orient».

Au volet économique, Attaf a affirmé que ce «domaine s'est taillé la part du lion grâce à l'intérêt que lui ont accordé nos pays dans cet espace, en témoignent l'appellation même de notre Forum et la formule de participation», a-t-il dit, ajoutant que «nous aspirons à élargir et à promouvoir les relations de coopération à la hauteur des aspirations de nos peuples, pour une meilleure exploitation des grandes potentialités et des énormes capacités que recèlent nos pays, une exploitation idoine des composantes de l'intégration qui sous-tendent un partenariat constructif et ciblé, et une coopération fructueuse et favorable à tous».

«Dans cette perspective, nous sommes appelés à aplanir les obstacles et les entraves qui limitent le volume des échanges commerciaux et affaiblissent le niveau des investissements conjoints», a-t-il souligné. Quant à l'aspect humain, Attaf a exprimé sa fierté des liens unissant



les pays appartenant à cet espace, à savoir «les dénominateurs communs culturels, religieux, civilisationnels et authentiques, profondément enracinés, qu'il convient d'appuyer et de promouvoir pour aplanir les différences, rapprocher les distances et diffuser les valeurs, les principes et les idéaux auxquels nous croyons et que nous nous sommes engagés à consacrer au service d'un ordre mondial plus juste et plus équitable,

où régneront justice et équité et où chaque pays assume ses responsabilités». Dans cette optique, le ministre a affirmé que «l'Algérie s'engage à adhérer, en toute sincérité et tout dévouement, dans cet effort collectif et dans ce cadre unique en son genre qui offre un exemple éloquent de dialogue fructueux, de concertation constructive, de coordination ciblée et de coopération sûre et bénéfique».

## Les efforts de l'Algérie salués

**L**es ministres des Affaires étrangères des pays arabes, des pays d'Asie centrale et de l'Azerbaïdjan ont salué, mardi dernier, dans le communiqué final ayant couronné la 3<sup>e</sup> session du Forum économique et de coopération arabe avec les pays d'Asie centrale et l'Azerbaïdjan les efforts de l'Algérie pour la réalisation de la réconciliation entre les factions palestiniennes, une initiative lancée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en 2022. Lors de cette session tenue à Doha, les ministres des Affaires étrangères ont valorisé le rôle de l'Algérie et ses démarches à l'ONU au service de la cause palestinienne, pour permettre à la Palestine de devenir un Etat membre à part entière des Nations unies. Ils se sont également félicités de la participation de plusieurs pays arabes et de l'Azerbaïdjan au Sommet des pays exportateurs de gaz (GECF), tenu le 2 mars dernier à Alger, saluant à ce propos l'inauguration du siège de l'Institut de recherche sur le gaz (GRI) à Alger.

## SALAH GOUDJIL

### «Les positions de l'Algérie sont immuables»



**L**e président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a affirmé, mardi dernier à Alger, que les positions de l'Algérie envers la Palestine étaient «immuables» et ses approches vis-à-vis des questions d'occupation «déterminantes et exhaustives», a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. Lors d'une réunion avec la délégation du Conseil de la nation ayant participé aux travaux de la 5<sup>e</sup> conférence de la Ligue des parlementaires pour El Qods, tenue du 26 au 28 avril à Istanbul (Turquie), Goudjil a rappelé que «les positions de l'Algérie envers la Palestine sont immuables et ses approches vis-à-vis des questions d'occupation sont déterminantes et exhaustives», appelant à «diffuser et défendre ces positions à travers l'accompagnement de la diplomatie officielle dans les batailles honorables qu'elle mène sur tous les fronts, en soutien aux peuples palestinien et sahraoui, sous la supervision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et suivant ses orientations». A l'entame de la réunion, le président du Conseil de la nation s'est félicité de «la participation active de la délégation parlementaire algérienne qui a eu des échos populaires, officiels et médiatiques favorables, couronnés par l'élection du vice-président du Conseil de la nation et vice-président du comité exécutif de l'Union interparlementaire, Ahmed Kharchi, en tant que vice-président de la Ligue des parlementaires pour El Qods. Pour leur part, les membres de la délégation du Conseil de la nation ont transmis à Goudjil les salutations du président de la Ligue des parlementaires pour El Qods, des représentants des peuples, des membres des Parlements et des chefs de délégations parlementaires, ainsi que des personnalités de diverses instances et organisations régionales et internationales, qui «ont accueilli favorablement son allocution lue lors des travaux de la conférence», selon le même communiqué.

## Le MAE s'entretient avec plusieurs de ses homologues

**L**e ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a eu, mardi dernier à Doha (Qatar), des entretiens avec ses homologues libanais, soudanais, mauritanien, azerbaïdjanais et somalien, et ce, en marge de sa participation aux travaux de la 3<sup>e</sup> session du Forum économique et de coopération arabe avec les pays d'Asie centrale et la République d'Azerbaïdjan.

Les entretiens ont permis «de passer en revue les relations entre l'Algérie et ces pays frères et amis, ainsi que les questions d'intérêt commun au double plan régional et internatio-

nal». Par ailleurs, Attaf a été reçu par le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Etat frère du Qatar, Cheikh Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al Thani.

A cette occasion, les deux parties ont salué la dynamique des relations algéro-qataries conformément au cap fixé et à la vision ambitieuse tracée par les dirigeants des deux pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son frère, Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani. Les deux parties se sont, tout particulièrement, félicitées de la récente signature d'un accord de partenariat portant sur la réali-

sation d'un projet agricole et industriel intégré d'élevage bovin et de production de poudre de lait et dérivés dans la wilaya d'Adrar. Abordant «les développements de la question palestinienne face à l'agression israélienne incessante contre Ghaza», les deux responsables ont mis en avant «la convergence et la complémentarité des efforts déployés par le Qatar et l'Algérie en vue de parvenir à un cessez-le-feu permanent et de replacer la cause palestinienne dans son véritable contexte qui exige l'accélération de l'établissement de l'Etat palestinien comme solution juste, durable et définitive au conflit

palestino-israélien». Attaf s'est entretenu également avec le chef du Gouvernement d'unité nationale de la Libye, pays frère, Abdelhamid Dbeibah.

A cette occasion, les deux parties ont examiné les perspectives de hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs dans tous les domaines d'intérêt commun.

Les deux parties ont procédé à «un échange de vues et d'analyses sur les développements sur la scène libyenne, ainsi que les développements de la situation politique et sécuritaire dans la région».

### ATTAF REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE SON HOMOLOGUE OMANAIS

#### Renforcer les relations de coopération

**L**e ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, mardi dernier, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères du sultanat d'Oman, avec lequel il a évoqué les relations de fraternité et de coopération privilégiées entre les deux pays et peuples frères ainsi que les voies et moyens de les renforcer en prévision des prochaines échéances bilatérales, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux ministres ont également examiné «les questions arabes d'intérêt commun», a ajouté la même source.

### 21<sup>e</sup> RÉUNION MINISTÉRIELLE PÉRIODIQUE DES PAYS AFRICAINS-PAYS NORDIQUES

#### Le chef de la diplomatie à Copenhague

**C**hargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, est arrivé, hier, à Copenhague (Danemark) pour prendre part à la 21<sup>e</sup> Réunion ministérielle périodique des pays africains-pays nordiques, indique un communiqué du ministère. Cette session, placée sous le thème «Multilatéralisme et renforcement des échanges commerciaux et des investissements conjoints», est consacrée à l'examen de plusieurs

questions importantes liées à la paix, à la sécurité, à la coopération économique et à la gouvernance mondiale, outre les perspectives d'intégration du partenariat entre les groupes africain et nordique dans une nouvelle approche mutuellement bénéfique, précise le communiqué. A noter que l'Algérie participe à cette réunion après avoir abrité la précédente édition, qui a donné lieu à des résultats importants qui feront l'objet d'un suivi lors de cette nouvelle session, conclut la même source.

## PROTECTION CIVILE

Sortie de promotions  
des dix nouvelles wilayas

**LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, mardi dernier à Alger, la cérémonie de sortie de la 16<sup>e</sup> promotion de médecins-lieutenants et de la 47<sup>e</sup> promotion d'agents de la Protection civile.**

**D**ans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de sortie de ces promotions, le ministre de l'Intérieur a affirmé que «les nouvelles wilayas seront renforcées en moyens humains, et ce, en exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à la nécessité d'assurer toutes les conditions et moyens permettant à ces wilayas de répondre aux aspirations de leurs habitants». A cette occasion, il a salué les grandes capacités dont dispose le corps de la Protection civile, et ce, a-t-il dit, «de l'aveu de l'ONU qui l'avait intégré dans le réseau des intervenants en situation de catastrophes à l'étranger, au vu du haut sens de professionnalisme dont ses unités ont fait preuve lors des opérations de recherche et de secours auxquelles elles ont participé dans plusieurs pays touchés par des catastrophes naturelles».

La cérémonie de sortie s'est déroulée à l'Unité d'instruction et d'intervention de la Protection civile de Dar El Beïda, à Alger, en présence du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, du ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, et du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine-El Mahdi



Ph. : Fouad S.

Oualid, du directeur général de la Sécurité nationale, Ali Badaoui, en sus de représentants d'institutions et d'organisations nationales et du corps diplomatique accrédité en Algérie. «La sortie de ces deux promotions, comptant 27 médecins-lieutenants et 600 agents de la Protection civile, issues des dix wilayas nouvellement créées, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de généralisation du développement local du pays, lancée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à créer de nouveaux espaces économiques à même d'améliorer les conditions de vie des citoyens», a indiqué le directeur de l'Ecole nationale de la Protection civile, le colonel Malek Kessal, dans son allocution d'ouverture.

L'officier supérieur a souligné qu'en investissant dans la formation et le déploiement de ces professionnels de la santé et des secours, le gouvernement vise à garantir un accès optimal aux services essentiels

dans les régions éloignées et à renforcer la résilience face aux défis. Cette approche inclusive témoigne,

selon lui, d'une vision ambitieuse pour moderniser et dynamiser le Grand Sud, en particulier ses régions

frontalières. Il a, par ailleurs, indiqué que ces deux promotions sortantes suivront une formation pratique au sein des unités opérationnelles de la Protection civile. Dans un geste de solidarité et de coopération internationale, l'Etat algérien a ouvert ses portes à des officiers en provenance de pays frères et amis. Au cours de l'année écoulée, l'Ecole nationale de la Protection civile a formé six membres de la République islamique de Mauritanie, les préparant à des postes de responsabilité jusqu'au grade de lieutenant.

De même, trois membres de la République arabe syrienne ont bénéficié d'une formation spécialisée, couvrant des aspects cruciaux tels que la lutte contre les incendies, les services d'ambulance et les opérations de sauvetage, ainsi que la gestion des catastrophes. Cette initiative de coopération internationale ne se limite pas aux seuls pays mentionnés. Trente officiers et sous-officiers de la Palestine ont également été formés dans la lutte contre les incendies, les opérations de sauvetage souterrain et la gestion des catastrophes.

■ Rostom Belgacem

ÉCOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE  
Prochain accord de jumelage avec la Tunisie

**L**e ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a reçu, mardi dernier à Alger, le directeur général de l'Office national tunisien de la Protection civile, Abdessamad Ben Jeddou, en présence du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef. Tenu en marge de la cérémonie de sortie de deux promotions de la Protection civile, présidée par le ministre de l'Intérieur au niveau de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beïda, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de «l'examen des moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment en matière d'intervention opérationnelle et d'échange d'expertises, conformément aux orientations des présidents des deux pays», selon un communiqué du ministère. Un accord de jumelage sera signé entre l'Ecole nationale de la Protection civile et son



homologue tunisienne pour «l'échange d'expertises, la formation et l'organisation de sessions scientifiques et d'instruction communes», a précisé la même source.

## ABDELHAK SAÏHI, MINISTRE DE LA SANTÉ

## «L'année 2023 n'a connu aucune pénurie de médicaments»

**L**e ministre de la Santé a affirmé, mardi dernier, que «l'année 2023 n'a connu aucune pénurie significative de médicaments». Il a reconnu toutefois l'enregistrement «de minimes perturbations estimées entre 2 et 2,5%, rapidement maîtrisées». Faisant une présentation sur l'état du secteur devant la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale, Abdelhak Saïhi a précisé que «tous les médicaments inscrits sur la nomenclature nationale sont disponibles». «Les médicaments déclarés en rupture de stock sont rapidement substitués par d'autres, notamment dans les hôpitaux», a-t-il dit.

La numérisation du secteur de la santé, en particulier pharmaceutique, a permis, a-t-il dit, «une meilleure gestion de la Pharmacie centrale des hôpitaux et un contrôle du circuit des produits pharmaceutiques dans les établissements publics de santé, à même de prévenir le gaspillage». Dans le même volet, le ministre a affirmé que «plus de 50% du budget de la Pharmacie centrale des hôpitaux a été versé pour l'acquisition des traitements du cancer». Des médicaments devant être produits par les investisseurs locaux. Il a, à ce propos, émis le souhait de voir la production locale des anticancéreux atteindre les 80% à moyen et à long terme. Dans le même ordre d'idées, Saïhi a révélé que des pourparlers sont en cours entre son département ministériel et certains opérateurs publics et privés pour développer la production de médicaments, relevant que le groupe pharmaceutique

Saidal compte produire plus de 7 médicaments. «Le reste des producteurs privés s'engage à investir pour la réalisation de plusieurs autres traitements, afin d'atteindre les objectifs escomptés, soit 80% de couverture», a ajouté le ministre. S'étalant sur la prise en charge des malades atteints de cancer, Saïhi a attesté que «tous les accélérateurs qui étaient en panne ont été réparés et sont opérationnels, assurant que «de nouveaux accélérateurs ont été acquis pour équiper les centres spécialisés de Constantine, Oran, Adrar, Béchar et El Oued». Il n'a pas omis de citer l'ouverture récente de services de chimiothérapie au sein des établissements sanitaires de Boudjerridj, M'sila, Ghardaïa et Mostaganem, entre autres.

Dans un autre registre portant sur la formation des ressources humaines, le premier responsable du secteur a indiqué que 58.000 diplômés ont été formés dans les instituts paramédicaux pour renforcer les infrastructures sanitaires. Il a rappelé que dans le budget 2024, «4.175 postes budgétaires sont réservés au personnel paramédical et que chaque année, 2.800 médecins spécialistes sont orientés vers les centres hospitaliers, notamment ceux situés au sud du pays». Saïhi a eu l'occasion de passer en revue tous les principaux projets réalisés par le secteur depuis 2021, des projets qui s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République. Il a évoqué la numérisation et la réhabilitation des structures sanitaires équipées de moyens hautement sophistiqués, l'investissement dans la pré-



vention et la lutte contre les maladies transmissibles, pour une prise en charge sanitaire efficace... Il a, à ce sujet, insisté sur «l'élaboration d'un guide de travail sur la santé de la mère et de l'enfant et la mise en place d'un programme de suivi des maladies cardiovasculaires, via un réseau numérique au niveau national».

Mettant en relief l'importance de la prévention, Saïhi a énoncé que «le secteur s'efforce actuellement de se concentrer sur l'aspect préventif du patient, afin d'éviter de nombreux problèmes auxquels font face les établissements de

santé publique». Abordant la question de la loi fondamentale du personnel de la santé, le ministre s'est dit rassuré : «Toutes les lois fondamentales destinées au personnel de la santé ont été révisées et adoptées par le Conseil des ministres.» Cependant, a-t-il ajouté, «le chef de l'Etat a donné des instructions pour une reconsidération approfondie de ladite loi». «A l'issue de cette révision, la nouvelle nomenclature sera soumise à l'approbation du Conseil des ministres prochainement», a conclu le représentant du gouvernement. ■ Samira Azzegag

## SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

# L'Algérie et l'Italie examinent les moyens de renforcer leur coopération

**LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES, MOHAMED ARKAB, a reçu, mardi dernier à Alger, le conseiller diplomatique de la Première ministre italienne en charge du Plan Mattei, Fabrizio Saggio, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie et des mines.**

Lors de la rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres et de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, les deux parties ont passé en revue l'état et les perspectives de développement des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, qualifiées d'excellentes dans les domaines de l'énergie et des mines. A cette occasion, Saggio a présenté un exposé sur le Plan Mattei, baptisé du nom du fondateur de l'entreprise énergétique italienne ENI (Enrico Mattei), dont le but est de renforcer les relations de coopération avec les pays africains, en les aidant à développer leurs ressources naturelles, notamment dans les domaines de l'énergie et des infrastructures et en matière de diversification des chaînes d'approvisionnement. Le plan vise globalement à assurer la sécurité énergétique et à réaliser le développement économique et durable dans plusieurs autres



domaines comme l'agriculture, la santé, l'eau, la formation, la recherche et le développement. Le responsable italien a également affiché la volonté de son pays de coopérer avec l'Algérie en matière de promotion de la formation dans plusieurs domaines, notamment l'énergie.

Les deux parties ont en outre discuté des possibilités d'affaires et d'investissement et des voies et moyens d'échanger les expériences

et les expertises entre les entreprises des deux pays, notamment en ce qui a trait aux hydrocarbures, au développement des énergies renouvelables, à la réduction de l'empreinte carbone et au transfert de connaissances et de technologie.

De son côté, le ministre a présenté un aperçu général sur les différents programmes du secteur pour le développement des énergies renouvelables et de la production de gaz naturel et d'électricité, sa-

luant les progrès réalisés par les deux pays dans le cadre du partenariat. Arkab a, pour sa part, salué les efforts de l'Italie en faveur du renforcement de la coopération avec les pays africains, sur la base du respect mutuel et des intérêts communs, pour l'intensification des investissements et l'amélioration des infrastructures à travers le Plan Mattei, notamment dans le secteur énergétique, levier du développement socio-économique.

## EXPLOITATION DU GISEMENT DE ZINC-PLOMB DE TALA HAMZA-AMIZOUR Arkab reçoit le PDG de la société Terramin

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi dernier, le PDG de la société australienne des mines Terramin, Feng Cheng, dans le cadre du suivi continu du projet d'exploitation du gisement de zinc-plomb de Tala Hamza-Amizour (Bejaïa), a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence du PDG de la Société nationale de recherche et d'exploitation minières (Sonarem), de cadres du ministère, du PDG de l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des substances utiles (Enof), de la directrice de la joint-venture algéro-australienne Western Mediterranean Zinc (WMZ), chargée de la réalisation de ce projet, ainsi que du directeur général et du directeur technique de la société Terramin, précise le communiqué. Lors de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du suivi continu du projet d'exploitation du gisement de zinc-plomb de Tala Hamza-Amizour, les deux parties se sont félicitées des résultats obtenus dans ce projet, fruit de la coopération entre la Sonarem et Terramin et ont abordé les «moyens de renforcer cette coopération pour englober d'autres projets miniers en Algérie à l'avenir, au regard du niveau des relations et de la confiance liant les deux groupes», selon la même source. Dans ce contexte, Arkab a réaffirmé «l'importance économique de ce projet qui s'inscrit dans le cadre du développement du secteur minier et de la relance des activités minières». Il a, en outre, souligné les nombreuses retombées positives attendues de la concrétisation de ce projet, aussi bien pour l'économie nationale que pour le développement économique de la région, note le communiqué. A ce propos, le ministre a mis en avant l'importance de l'industrie manufacturière du zinc extrait, qui sera transformé au niveau de la même wilaya, après l'inspection du site réservé à l'implantation de l'usine dans la zone industrielle El Kseur-Fenaïa Ilmaten, outre l'inspection du projet d'aménagement du quai de la citadelle Casbah au port de Bejaïa, lié à ce projet, dont le taux d'avancement des travaux est de 62%, conclut le communiqué.

## PROJET DE LA CENTRALE SOLAIRE À TINDOUF

# Des entreprises étrangères en visite au site

Des délégations représentant des entreprises étrangères ont entamé des visites de prospection du site retenu pour abriter le futur projet de réalisation d'une centrale solaire à Tindouf, suite au lancement d'un appel d'offres international sur le projet, a indiqué, mardi dernier, la Direction de l'énergie et des mines (DEM) de la wilaya. Ces délégations ont effectué des visites sur le terrain devant servir d'assiette au futur projet de la centrale solaire annoncé lors de la visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans la région, au mois de novembre dernier, a affirmé le DEM de Tindouf, Mustapha Ben Abdelkader. Implantée près de la zone minière de Gara-

Djebilet, à une distance de 80 km du chef-lieu de la wilaya de Tindouf, cette centrale est d'une capacité de production électrique globale de 200 Mégawatts (MT), devant couvrir les besoins énergétiques de la mine de Gara-Djebilet et des régions avoisinantes.

Entamées depuis début du mars dernier, les visites de représentants d'entreprises étrangères intéressées par le projet interviennent à la suite du lancement d'un appel d'offres pour la réalisation de cette future installation énergétique appelée aussi à couvrir, de par le surplus énergétique dégagé, une partie des besoins électriques de la ville de Tindouf et ses environs pour

une durée de cinq ans, a ajouté Ben Abdelkader. Des explications détaillées sur le site, la disponibilité des matériaux de construction, dont le ciment, les autorisations de réalisation de forages pour alimenter les bases de vie à mettre en place pour le personnel chargé de réalisation du projet, ont été fournies aux délégations étrangères. Cette centrale, dont les travaux de réalisation seront lancés au cours du premier semestre de l'année 2024, pour une durée de 18 à 24 mois, sera dotée d'un système de stockage d'énergie qui sera raccordé au réseau électrique de la wilaya de Tindouf, ont fait savoir les responsables de Sonelgaz.

## BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT L'Algérie abritera les assemblées annuelles 2025

La réunion du Conseil des gouverneurs du groupe de la Banque Islamique de développement (BID) a approuvé la proposition du comité des procédures de cette institution de confier à l'Algérie l'organisation de l'édition 2025 des assemblées annuelles du groupe, a indiqué, mardi dernier, le ministère des Finances dans un communiqué. Cette décision a été actée lors des travaux des assemblées annuelles de la BID tenus dans la capitale saoudienne, Riyadh, entre le 7 et le 30 avril, durant lesquels le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a conduit une délégation algérienne pour prendre part aux travaux des différentes réunions organisées à cette occasion. Ainsi, une session de passation de la présidence du Conseil des gouverneurs de la BID a été tenue entre le président sortant, ministre des Finances saoudien, Mohamed El-Jadaan et Faïd qui assure désormais cette présidence durant le prochain exercice. A cette occasion, «le ministre a assuré que l'Algérie ne ménagera aucun effort pour réunir l'ensemble des conditions requises à même de garantir la réussite de ce grand évènement, lequel coïncide avec la 50<sup>e</sup> réunion de ce Conseil». Faïd a invité la direction de la BID à travailler en collaboration avec les autres institutions multilatérales de développement «afin d'établir des synergies et de bénéficier de leurs expériences en matière de financement concessionnel, en vue d'optimiser l'utilisation des ressources financières et d'amplifier leurs impacts multiplicateurs sur le développement», rapporte le communiqué.

## CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES

# La digitalisation en marche

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et celui de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine-El Mahdi Oualid, ont tenu, mardi dernier à Alger, une réunion de coordination pour discuter des procédures visant à faciliter la création d'entreprises. Selon un communiqué conjoint des deux ministères, les deux parties sont convenues de la nécessité «d'intensifier la coopération» sur un certain nombre de sujets, notamment ceux liés à la facilitation des procédures administratives de création d'entreprises en réduisant les délais et les coûts liés à la création et en simplifiant les démarches administratives.

Les deux parties se sont entendues, également, sur l'élaboration d'une feuille de route commune pour numériser à 100% le processus de création d'entreprises, sans se déplacer ni dépôt des documents et dans un délai très court. Pour atteindre les objectifs fixés lors de

la réunion et d'en assurer le suivi sur le terrain, un comité technique a été installé. Celui-ci est composé de cadres des deux ministères, ainsi que ceux du Centre national du registre du commerce et de l'Agence nationale pour l'emploi.

Professeure universitaire et directrice de recherche experte en nouvelles technologies, Youcef Ettoumi Fatiha a salué la tenue de cette réunion et les décisions prises qui auront à donner, selon elle, un nouvel élan au processus de création d'entreprises. «La numérisation du processus de création d'entreprises est un levier important pour encourager l'entrepreneuriat et stimuler l'innovation économique», a-t-elle estimé.

### LA NUMÉRISATION N'EST PAS UNE OPTION

«La digitalisation n'est pas une option, mais la solution, elle est de nature à répondre à la création de nouvelles activités en tout lieu de notre pays», a-t-elle indiqué. Elle a soutenu que la numérisation

est une solution digitale globale à déployer, en réponse à des attentes locales de création de start-up et de micro-entreprises, où l'investissement initial n'est pas onéreux. «Cela pourrait s'inscrire dans l'amélioration des processus actuels de création de micro-entreprises. La mobilisation des savoir-faire, des compétences, des réseaux et des approches innovantes efficaces requises en la matière est du domaine du possible, dès lors que la voie de la facilitation à la création de micro-entreprises et de start-up moyennant la digitalisation est fixée sur le plan réglementaire par les services habilités.» Elle a fait remarquer, au plan de la faisabilité, qu'une année suffira pour développer de concert les projets de création à l'échelle nationale à travers chaque commune. «Ceci est possible si les plus hautes instances du pays parrainent cette vision», a-t-elle conclu.

■ Amokrane H.



## AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

MARTIN GRIFFITHS, COORDINATEUR DES AFFAIRES HUMANITAIRES DE L'ONU

# «L'invasion de Rafah serait une tragédie sans précédent»

**LE COORDINATEUR des affaires humanitaires des Nations unies, Martin Griffiths, a mis en garde contre le fait que l'invasion de la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, densément peuplée de plus de 1,5 million de citoyens palestiniens, serait «une tragédie sans précédent».**

**G**riffiths, coordinateur des affaires humanitaires des Nations unies, déclaré, dans un communiqué : «La vérité est qu'une opération terrestre à Rafah serait simplement une tragédie sans précédent. Aucun plan humanitaire ne peut rendre compte de cette réalité, tout le reste n'est que détails.» Il a ajouté que «le monde a appelé depuis des semaines les autorités (sionistes) à éviter l'invasion de Rafah, mais une opération terrestre se profile à l'horizon proche».

Le responsable de l'ONU a souligné que pour des centaines de milliers de personnes ayant fui vers l'extrême sud de la bande de Ghaza pour échapper à la maladie, à la famine et aux tombes collectives, une invasion terrestre entraînerait davantage de chocs et de morts. Il a également mis en garde contre le fait que «pour les agences qui luttent pour fournir une aide humanitaire malgré les routes impraticables, les munitions non explosées, le manque de carburant, les retards aux points de



contrôle et les restrictions (sionistes), une invasion terrestre serait un coup catastrophique». Les craintes exprimées par le coordinateur onusien sont partagées par le directeur

général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, qui a fait part son inquiétude quant à une éventuelle opération militaire sioniste contre la ville de

Rafah, soulignant qu'une telle offensive conduirait à «une catastrophe humanitaire». «Une invasion à grande échelle de Rafah conduirait à une catastrophe humanitaire. Nous appelons (l'entité sioniste) à ne pas procéder (à cette opération)», a déclaré Tedros sur la plateforme X. Et d'ajouter : «Nous exhortons toutes les parties à œuvrer à l'instauration d'un cessez-le-feu et d'une paix durable» à Ghaza, en proie à une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023.

Les déclarations de Tedros interviennent à la suite de celles de l'entité sioniste qui a réaffirmé, mardi dernier, sa détermination à envahir Rafah, malgré de nombreuses mises en garde internationales contre une telle opération. Mardi dernier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a mis en garde contre une offensive terrestre des forces d'occupation sionistes contre Rafah. «Un assaut militaire contre Rafah constituerait une escalade intolérable, tuant des milliers de civils supplémentaires et forçant des centaines de milliers d'autres à fuir», a-t-il affirmé à la presse, appelant l'entité sioniste à ne pas le faire. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34.568 martyrs et 77.765 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la Santé.

Depuis le 7 octobre, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

## 25 travailleurs tombés en martyrs et 5.100 arrêtés

**V**ingt-cinq travailleurs palestiniens sont tombés en martyrs depuis le début de l'année. C'est le secrétaire général de la Fédération palestinienne des syndicats, Shaher Saâd, qu'il l'a indiqué, hier, dans une déclaration à la radio Voix de Palestine, ajoutant que les forces sionistes ont arrêté et soumis à une enquête 5.100 travailleurs de Cisjordanie occupée et de la bande de Ghaza, dont la majorité sont des ouvriers du bâtiment, depuis le début de la guerre génocidaire contre Ghaza. Saâd a souligné que toutes les activités visant à commémorer la Journée internationale des travailleurs ont été annulées en raison de l'agression continue de l'occupation contre le peuple palestinien, en particulier dans la bande de Ghaza.

### 1.000 VICTIMES DE DISPARITION FORCÉE TOUJOURS INTROUVABLES

Par ailleurs, le Club des prisonniers palestiniens a annoncé hier qu'un millier de travailleurs de la bande de Ghaza étaient victimes de disparition forcée depuis le début de la guerre génocidaire sioniste, le 7 octobre 2023. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié par le Club à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs. Le Club a déclaré que «le plus grand nombre des arrestations, après le 7 octobre, ciblaient des travailleurs de notre peuple à Ghaza, qui étaient présents pour travailler dans les territoires occupés en 1948». Il a ajouté que «selon les données du ministère palestinien du Travail, le nombre de travailleurs de Ghaza qui étaient présents dans les territoires occupés en 1948 avant le 7 octobre atteignait à cette époque environ 10.300».

Concernant le sort de ces travailleurs, le Club a indiqué que «3.200 d'entre eux ont été relâchés au poste de Karam Abu Salem début novembre 2023, et certains d'entre eux portaient encore aux poignets des étiquettes en plastique portant des numéros des centres de détention dans lesquels ils étaient emprisonnés». L'organisation a

souligné qu'«environ 6.441 autres travailleurs ont été expulsés vers les gouvernorats de Cisjordanie occupée». Elle a poursuivi que «près de 1.000 travailleurs sont toujours portés».

### 140 JOURNALISTES TUÉS

De son côté, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Erin Khan, a déclaré que la guerre sioniste à Ghaza est «la plus meurtrière et la plus dangereuse» pour les journalistes. Pour Khan, il s'agit du conflit «le plus meurtrier et le plus dangereux, comme le montre le très grand nombre de meurtres parmi les journalistes. Ainsi, en 200 jours environ, 140 journalistes ont été tués, soit presque un chaque jour. C'est bien plus que n'importe quel nombre d'assassinats de journalistes enregistrés par les Nations unies dans l'histoire contemporaine à la suite d'un conflit». La rapporteuse spéciale a déclaré : «J'ai parlé avec des journalistes qui m'ont dit que lorsqu'ils portent leurs gilets de presse, ils se sentent plus en danger que lorsqu'ils ne les portent pas». «Je pense que nous assistons à une très grave détérioration de la liberté des médias, des droits des journalistes et de la liberté d'expression», a-t-elle affirmé.

La rapporteuse onusienne a aussi évoqué la situation des journalistes en Cisjordanie occupée, avertissant qu'«il existe également un environnement très oppressant et dangereux». «Il y a des meurtres, de l'impunité et une absence de toute forme de justice», a ajouté Khan, relevant «une augmentation des arrestations, des intimidations, des fermetures de routes et une suppression de la couverture médiatique critique». La guerre sioniste contre Ghaza, qui dure depuis le 7 octobre 2023, a fait plus de 112.000 victimes entre martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et environ 10.000 disparus sous les décombres de destructions massives, selon les données palestiniennes et onusiennes.

## CISJORDANIE OCCUPÉE 20 Palestiniens arrêtés en 24 heures

**L**es forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de mardi dernier à hier, 20 Palestiniens, dont un enfant et d'anciens prisonniers, dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a indiqué l'agence de presse Wafa. Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats d'El Khalil, Qalqilya, Beith Lehm, Ramallah, Tubas, Naplouse, Ariha, et El-Qods, souligne Wafa, qui cite un communiqué commun de la Commission palestinienne des affaires des prisonniers et ex-prisonniers et le Club des prisonniers. Les forces d'occupation continuent de commettre des abus, des passages à tabac ainsi que de proférer des menaces contre les détenus et leurs



familles, sans compter le sabotage et la destruction des maisons des Palestiniens, ajoute la même source. La police sioniste a, en outre, arrêté des dizaines de travailleurs de Cisjordanie, sous prétexte d'être entrés dans les terres de 1948 pour travailler sans permis, précise le même texte, relevant qu'il n'était pas encore possible de déterminer leur nombre exact et

leur identité. Le nombre total des arrestations depuis le 7 octobre s'est élevé à environ 8.535, souligne également le communiqué, notant que ce total comprend ceux qui ont été arrêtés à leurs domiciles, aux postes de contrôle militaires ainsi que ceux qui ont été contraints de se rendre sous la pression et ceux qui ont été retenus en otage.

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE  
**La date annoncée très prochainement**



**L**e Conseil de l'Instance supérieure indépendante pour les élections en Tunisie (Isie) annoncera, très prochainement, la date de la prochaine présidentielle, selon un membre de l'instance. Dans une déclaration à l'agence de presse tunisienne TAP, la membre de l'instance électorale, Najla Abrougui, a fait savoir que «l'Isie se réunira dans les prochains jours et annoncera par la suite, lors d'une conférence de presse, le calendrier électoratif relatif à la prochaine présidentielle, conformément aux délais constitutionnels relatifs à cette échéance». Elle a expliqué que les «déclarations et les campagnes qui jettent un doute sur le rôle de l'instance électorale et ses compétences en ce qui concerne le choix de la date de l'échéance

présidentielle est un débat anticipé, étant donné que les élections et le processus électoral relèvent du domaine de compétence de l'Isie». «L'Isie est attachée à ce rôle, notamment fixer les dates des élections, élaborer le calendrier et faire le suivi de toutes les procédures liées au processus électoral afin de garantir son intégrité et sa transparence», a-t-elle affirmé. Récemment, le Conseil de l'Isie avait annoncé, dans un communiqué, à l'issue d'une réunion tenue le 23 avril courant, que «le calendrier officiel de l'élection présidentielle est fixé par la publication d'un décret convoquant les électeurs dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 101 du nouveau code électoral».



## JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE : À L'AUNE DES NOUVEAUX DÉFIS



# En résonance avec les nouveaux défis

**L**es bons signes sont déjà là. Sitôt installé à la tête du pays, le président de la République a vite accordé une attention particulière à la refonte de la presse nationale. Elle s'est manifestée notamment par la mise en place d'une nouvelle loi organique sur l'information, des lois sur la presse écrite et électronique ainsi que par la prise en charge des attentes vitales des professionnels du secteur telles que la relance d'un Fonds d'aide aux journalistes et la réduction des charges financières au profit des organes médiatiques (TVA, tarif du papier, abonnement au fil d'APS, hébergement des sites).

Le train des réformes ne s'est pas arrêté aux impératifs socioprofessionnels, puisqu'il est placé sous le signe du renforcement démocratique du pays, il ambitionne répondre à d'autres préoccupations nécessaires à la promotion d'une presse de qualité.

La mise en chantier d'une nouvelle autorité de régulation de la presse écrite et électronique, d'un conseil d'éthique et de déontologie, l'accès à une formation spécialisée pour les journalistes, l'amélioration de la diffusion radiophonique et télévisuelle à l'échelle du pays, la réorganisation de l'audiovisuel public en constituant des indicateurs éducatifs. Reprendre ce secteur névralgique de la communication en main, lui, levier structurant dans la marche du pays vers son progrès démocratique, constitue désormais une priorité

**FACE À UN MONDE QUI ÉVOLUE DE FAÇON SPECTACULAIRE, notamment la montée en puissance des médias alternatifs et la disparition des frontières entre le réel et ce qui ne l'est pas, la presse a-t-elle aujourd'hui une fonction utile dans la société ? A l'instar des autres pays où la presse tient une place de choix dans le jeu démocratique, l'Algérie a ouvert un vaste chantier visant la réforme du secteur de la communication. Elle veut non seulement l'adapter à la nouvelle donne digitale, mais à faire de l'information, sourcée, documentée et recoupée, un service public de qualité. Et un rempart contre toute manipulation de l'opinion publique.**

publique d'autant que les défis s'accroissent jour après jour. Concurrencés par l'ascension de nouveaux médias, les chaînes TV font face à la massification des contenus audiovisuels par des plateformes web qui ne se soucient point des vertus du métier journalistique dans bien des cas, leur imposant une nouvelle ligne de conduite qu'il va falloir axer sur la création de nouveaux produits d'information promotionnels et attractifs.

Pour ces mêmes chaînes d'informations en continu, l'enjeu consiste à faire preuve de réactivité à l'ère de l'IA, de séparer le métier des jeux d'influence, de gagner la bataille de la rigueur déontologique et de reconquérir la confiance du citoyen. Si dans la plupart des pays, elles sont à couteaux tirés, la presse papier et celle en ligne ont intérêt à collaborer pour porter les ambitions de l'Algérie nouvelle et les aspirations d'une génération de citoyens très investie dans les TIC. A la veille d'une échéance électorale engageant l'avenir de

notre pays et face à une conjoncture géopolitique tendue et bouillonnante, la presse nationale est largement attendue sur la participation à la mise en débat de véritables sujets de société, comme elle s'est distinguée par l'accompagnement des efforts diplomatiques du pays dans la défense des causes justes à l'international et la couverture des événements d'ampleur organisés par l'Algérie, à l'image du 31<sup>e</sup> sommet de la Ligue arabe et du 7<sup>e</sup> sommet du GECF.

La perspective d'une Algérie forte et prospère à l'horizon 2030 ne devra pas lui échapper. Quant à la grande menace qui pèse sur la presse, c'est la multiplication des fake news impactant ainsi son rapport à la vérité. L'idéal que la presse devra porter ne consiste pas uniquement à pouvoir agir en toute liberté et sans limites, mais à repousser les tendances effrénées d'une forme de journalisme, si peu contrôlée et librement vantée sur la toile, consistant à propager des lectures biaisées,

faire du mensonge une arme de déstabilisation des nations souveraines et remettre en cause certains acquis démocratiques.

La menace est fatale ! De fait, il est permis aujourd'hui d'y penser en profondeur. Si durant la rencontre du Président avec les journalistes en octobre dernier, le ton était à la restructuration du secteur, maintenant, il est à l'innovation d'autant que l'Etat s'est montré réactif aux attentes des médias. En tant que garant du pluralisme médiatique et de la promotion de la liberté d'expression, il veille à accompagner les entreprises médiatiques dans la mise en visibilité des défis et risques géopolitiques et socioéconomiques se profilant à l'horizon, à travers un accès à la formation, aux sources de l'information, notamment institutionnelle.

La performance journalistique dépend aussi de la qualité du statut particulier des journalistes, qualifié récemment d'excellent par le ministre de la Communication. Sa valorisation permettra de booster la profession et de contribuer à la formation d'un citoyen libre et éclairé. Du côté des médias, l'autre challenge tient à la mise en place d'un modèle économique résilient et soigneusement adapté à la transition numérique en cours. Tisser des liens durables avec les lecteurs et les communautés siconomériques et jouer un rôle d'entraînement dans la société ne se posent pas, eux également, en défis marginaux.

■ Hanny T.

REGARD APPROFONDI SUR LES RÉFORMES LÉGISLATIVES

# La révolution médiatique en marche

**DANS UN GESTE RÉSOLU VERS LA MODERNISATION ET LA RÉGULATION DU PAYSAGE MÉDIATIQUE, l'Algérie a récemment franchi une étape décisive en adoptant un ensemble de lois destinées à organiser la presse et à instaurer un nouveau statut pour les journalistes. Cette initiative, guidée par la mise en œuvre des principes constitutionnels de 2020 et la nécessité d'un cadre législatif répondant aux attentes des citoyens en matière d'information, marque un tournant décisif pour la liberté d'expression et le professionnalisme journalistique dans le pays.**

La nouvelle loi organique affirme clairement la volonté des autorités de moderniser le secteur médiatique en accord avec les normes internationales et les évolutions technologiques. Elle vise également à consolider la liberté de la presse sous toutes ses formes, qu'elle soit écrite, audiovisuelle ou électronique, tout en encourageant une presse ancrée dans la réalité nationale et guidée par des principes éthiques et déontologiques solides. Au centre de cette réforme ambitieuse, se trouve la création d'un tout nouveau statut pour les journalistes, une avancée majeure qui souligne l'importance cruciale accordée à la profession journalistique dans la société algérienne. Ce statut novateur, élaboré avec soin pour répondre aux normes les plus exigeantes de déontologie, vise avant tout à garantir l'indépendance et la sécurité des journalistes dans l'exercice de leur profession.

Conçu comme un bouclier contre toute pression extérieure, ce statut offre aux professionnels de l'information une protection solide, leur permettant d'exercer leur métier avec intégrité et responsabilité. En leur assurant une certaine stabilité et une protection juridique accrue, cette réforme contribue grandement à relever le professionnalisme et la crédibilité du journalisme dans le pays. Ce nouveau statut ne se contente pas, toutefois, de protéger les journalistes individuellement ; il renforce également la profession dans son ensemble en érigeant des standards élevés de conduite éthique et en promouvant une culture de responsabilité et de transparence. En incitant les médias à respecter ces normes rigou-

reuses, cette réforme favorise une presse plus responsable et plus engagée, véritable pilier de la démocratie et du débat public.

La création de ce nouveau statut représente, dès lors, bien plus qu'une simple mesure législative ; c'est une avancée majeure et un témoignage de la reconnaissance de l'importance vitale du journalisme pour une société informée et démocratique. Parallèlement à l'établissement de ce nouveau statut, l'autorité de régulation du secteur médiatique a été renforcée pour assurer le respect des normes professionnelles et éthiques. Son rôle crucial dans la régulation du secteur médiatique, notamment dans un contexte où les médias audiovisuels privés émergent, est essentiel pour maintenir la crédibilité et la fiabilité de l'information diffusée. La nouvelle loi organique sur l'information, portée par Mohamed Laâgab, ministre de la Communication, a été saluée unanimement par le monde de la presse. Ce texte, adopté par les deux chambres du Parlement à une large majorité, brille particulièrement par une mesure phare : l'abolition du délit de presse. Une mesure qui capte l'attention tant des professionnels de l'information que du grand public.

Avec un enthousiasme visible, le ministre a qualifié cette nouvelle loi d'excellente et de tournant historique pour le journalisme dans l'histoire de l'Algérie indépendante. « Sans exagération, c'est la meilleure loi dans l'histoire de l'Algérie indépendante en rapport avec le secteur du journalisme », avait-il déclaré, avant d'assurer que les décrets d'application concrétiseront pleinement les promesses de ce texte novateur. Mais cela ne s'arrête pas là : cette loi comporte d'autres



mesures tout aussi importantes, telles que la mise en place d'un système déclaratif pour la création de supports médiatiques.

Des mesures qui annoncent une ère nouvelle pour la presse en Algérie, plus dynamique que jamais. Ces réformes audacieuses ne se limitent pas à moderniser la presse traditionnelle, elles embrassent également les médias numériques, composantes essentielles de l'ère numérique. Des mesures ont également été prises pour soutenir le développement de ces médias émergents, garantissant ainsi un accès équitable à l'information pour

tous les citoyens, quel que soit leur mode de consommation médiatique. Plus encore, l'engagement profond du gouvernement en faveur du professionnalisme des médias, de la promotion du pluralisme et de la garantie d'un accès équitable à une information de qualité pour tous. Cette démarche reflète une confiance profonde dans le pouvoir de l'information pour éclairer et enrichir la société, et témoigne de l'engagement indéfectible des hautes autorités en faveur de la démocratie et de la transparence.

charnière dans l'histoire de la presse algérienne, marquant un engagement sans faille du gouvernement en faveur du renforcement du professionnalisme des médias, de la promotion du pluralisme et de la garantie d'un accès équitable à une information de qualité pour tous. Cette démarche reflète une confiance profonde dans le pouvoir de l'information pour éclairer et enrichir la société, et témoigne de l'engagement indéfectible des hautes autorités en faveur de la démocratie et de la transparence.

■ Assia Boucetta

## AMÉLIORATION DES CONDITIONS SOCIOPROFESSIONNELLES

### Des journalistes s'expriment



Moshah Guediri



Tahar Fatani



Abderrafik Khenifsa

À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai), des professionnels du secteur des médias et de la presse ont accepté d'exprimer leur avis notamment sur l'amélioration des conditions socioprofessionnelles. Tahar Fatani, rédacteur en chef à Echourouk TV, affirme que le secteur a toujours besoin de s'adapter à l'évolution de son entourage et de suivre son milieu d'activité dans la mesure où les médias s'intéressent à tous les secteurs et à tous les domaines. Aujourd'hui, le monde connaît une révolution technologique qui bouleverse les notions dans beaucoup de secteurs y compris les médias, notamment avec l'apparition des réseaux sociaux. « Nous avons besoin de renouvellement et de révision permanente sur le plan des textes, c'est-à-dire les lois qui régissent l'activité, et de travailler en même temps sur les conditions d'exercice notamment du journaliste qui devrait être en principe le capital de chaque entreprise médiatique », a-t-il noté.

« Depuis l'arrivée du président Tebboune, un grand chantier a été engagé avec la révision de toutes les lois relatives au secteur », estime Fatani qui souhaite que cela contribue à l'amélioration de la situation de la presse pour qu'elle puisse accomplir sa noble mission. De son côté, Adlène Boulahia, membre du Conseil national des journalistes algériens (CNJA), tient à faire savoir la vision du CNJA. « Depuis sa création, le Conseil vise à améliorer le secteur des médias et promouvoir le métier et investir sur le journaliste ». « On ne peut pas parler d'un secteur médias fort, sans évoquer l'amélioration des conditions socioprofessionnelles.

La plupart parlent d'une presse forte mais il nous faut aussi des formations adéquates. Le monde des médias change, donc on doit se tourner vers d'autres moyens de communication, la presse en ligne et les réseaux sociaux ». De son côté, Kamel Amami, SG du Syndicat national des journalistes algériens, estime que la mission d'informer dans le seul intérêt du public s'accommodait mal avec l'argent. Dans ce sens, il évoque le cas des journalistes qui ne sont pas payés régulièrement. « Ce n'est

pas sérieux tout cela », a-t-il lâché. Abderrafik Khenifsa, directeur du journal Futur Algérie, estime que le secteur des médias et de la presse peut bénéficier de plusieurs améliorations pour répondre aux besoins de la société et maintenir son rôle crucial dans la démocratie et la diffusion d'informations fiables. Il cite diverses suggestions : diversifier les sources d'information, encourager la diversité des points de vue afin de garantir un paysage média-

tique équilibré et représentatif de la société dans son ensemble, investir dans la formation continue des journalistes pour améliorer leurs compétences en matière de recherche, vérifier des faits, sensibiliser aux enjeux émergents tels que la désinformation en ligne, adopter de nouvelles technologies et plateformes pour diversifier les modes de diffusion de l'information et atteindre un public plus large, tout en restant attentif à la désinformation et la

manipulation en ligne, assurer l'accessibilité des médias à tous les segments de la société, y compris dans les zones d'ombre et promouvoir l'inclusion des voix sous-représentées. Pour sa part, Moshah Guediri, président de l'Union nationale des journalistes et médias algériens, salue la batterie de réformes législatives et réglementaires réalisées dans le secteur des médias, à savoir l'adoption de la loi organique sur l'information, la loi sur la presse électronique et la presse écrite, ainsi que la loi sur l'audiovisuel.

« Ces réformes répondent aux demandes répétées de tous les acteurs du monde des médias, y compris l'Union nationale des journalistes algériens. De plus, elles concrétisent l'un des engagements les plus importants du président de la République, soit la liberté d'expression et de la presse en tant que pilier essentiel de la démocratie. Ces lois permettent d'exclure les opportunistes et veillant à la transparence du financement. Elles soumettent aussi l'acquisition du statut de journaliste professionnel à un ensemble de critères stricts, évitant ainsi l'émergence de pseudo-journalistes qui nuisent à cette noble profession, comme c'est le cas dans certains médias actuellement. » Pour lui, les droits des journalistes sont renforcés en garantissant leur accès à l'information et en protégeant leurs sources par le droit au secret professionnel, tout en leur permettant d'exercer leur métier loin des pressions et des dangers, et en criminalisant toutes formes de violence et d'humiliation pendant l'exercice de leurs fonctions.

S'agissant de la création d'une cité médiatique très avancée suivant les directives du président de la République, il indique que « ce projet donnera une nouvelle impulsion à tous les acteurs du secteur en fournissant un environnement de travail hautement stimulant pour la créativité, l'innovation et le professionnalisme, afin de produire des contenus médiatiques de qualité, crédibles et attrayants qui répondent aux attentes du public. Cela reflétera une image fidèle de l'Algérie, loin de toute falsification ou déformation ».

■ Samira Sidhoum

## LAÂGAB SE DÉPLOIE SUR LE TERRAIN Renforcer la contribution des médias dans le développement du pays

**DEPUIS QU'IL EST À LA TÊTE DU SECTEUR, LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, Mohamed Laâgab investit le terrain d'une façon régulière pour s'enquérir du taux d'avancement des grands chantiers lancés dans le domaine des médias, des conditions de fonctionnement et de gestion des établissements publics et pour se rapprocher davantage des employés de la corporation.**

Le ministre avait assuré, à plusieurs reprises, que son département était disposé à accompagner l'ensemble des journalistes, accueillant favorablement toutes les initiatives et les activités proposées par ces derniers, que ce soit par l'accompagnement ou par l'encadrement. Depuis la wilaya de Constantine où il a effectué dernièrement une visite de travail, il avait particulièrement insisté sur l'importance de la formation intensifiée des journalistes pour favoriser l'émergence de médias forts, susceptibles de relever les défis auxquels fait face notre pays et qui soient capables d'accompagner les efforts de développement déployés. « Le ministre de la Communication a toujours soutenu toute initiative en faveur d'un dialogue basé sur les valeurs nationales, à même de rassembler et non de diviser les Algériens, tout en préservant la stabilité et les intérêts de la corporation. Il a toujours encouragé les initiatives qui servent l'intérêt du pays, le bien-être et la sérénité des citoyens et l'implantation d'une démocratie dans son sens véritable », indique l'expert des médias,



Mohamed Ahmed Brahim. Il notera, par ailleurs, l'implication du ministre pour accélérer la cadence des différents chantiers lancés dans le secteur, la mise en œuvre notamment des nouveaux textes juridiques relatifs au secteur des médias, l'achèvement de l'élaboration du projet du fonds d'aide à la presse et la finalisation du décret d'application du Conseil d'éthique et de déontologie. « Le ministre ne manque pas, lors de ses sorties, de faire part des avancées dans ces projets pour rassurer la corporation, activant dans la presse électronique, dans l'audiovisuel et dans le domaine de l'imprimerie. Des sorties lors desquelles il a qualifié le statut particulier des journalistes d'excellent, attribuant au journaliste algérien la place qu'il mérite », rapporte-t-il avant d'évoquer le volet de la formation qui fait l'objet d'un grand intérêt de la part de Laâgab. Le ministre, selon cet expert, a raison d'insister sur la formation des journalistes, se réjouissant que la loi sur l'information oblige désormais les institutions à former leurs employés, sous le contrôle de l'Autorité de régulation et du ministère. « Les avancées que nous enregistrons dans ce secteur sont réelles et elles prouvent que le dialogue entre la tutelle et la corporation est des plus fructueux. Ce sont des avancées que nous encourageons, de même que nous approuvons que les cartes professionnelles des journalistes soient établies en fonction de nouveaux critères et des qualifications », conclut-il.

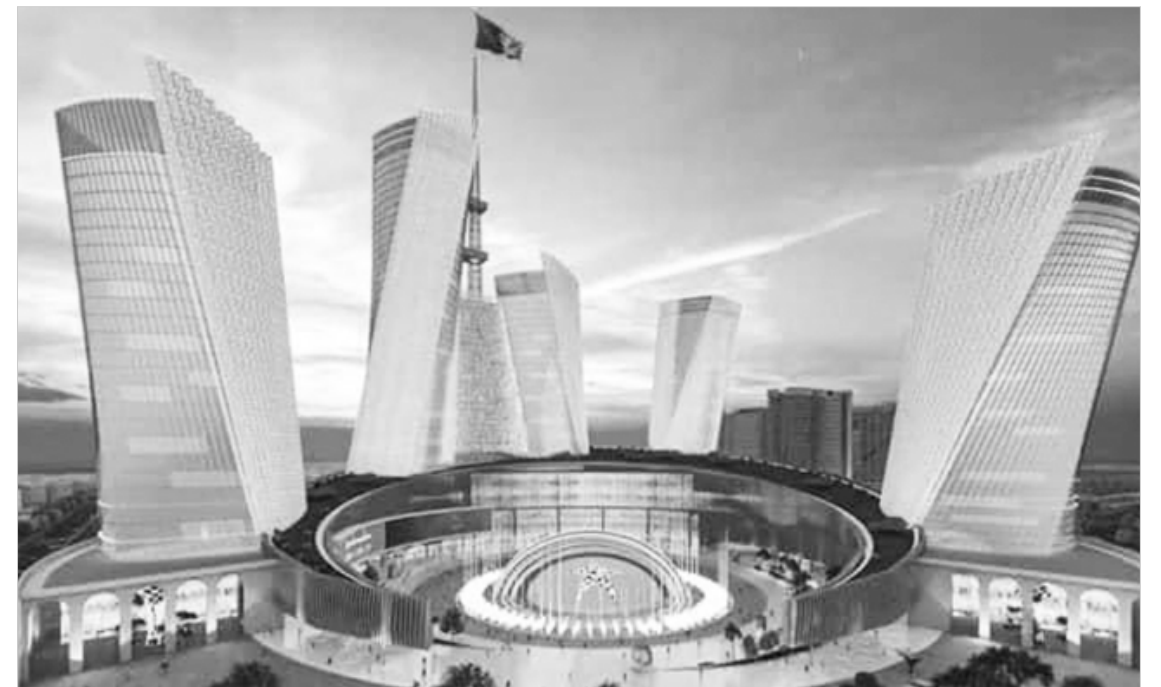
■ Farida Belkhir

## NOUVELLE VILLE MÉDIATIQUE

# Un véritable soft power au service de l'Algérie

Le cœur névralgique du quatrième pouvoir se profile à Alger. Plus précisément à Ouled Fayet où sera construite la nouvelle ville médiatique Dzair Media City. Ce mégaprojet de nouvelle ville médiatique, aux allures futuristes, dont la conception obéit aux standards internationaux les plus rigoureux et intègre, dans son étude, une armada de technologies à l'avant-garde de l'innovation, bénéficie d'un intérêt particulier des hautes autorités de l'Etat. Geste hautement symbolique, c'est le président de la République qui a personnellement procédé à la pose de la première pierre de son chantier, dans le cadre du 61<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, le 5 juillet 2023. Le choix de la date de la pose de la première pierre dénote en filigrane la ferme volonté du chef de l'Etat à mettre en œuvre toutes les conditions pour que la presse nationale puisse exercer dans un environnement professionnel idoine expurgé de toute contrainte pouvant éventuellement attenter à sa noble mission. En effet, après avoir entrepris les réformes nécessaires pour que le quatrième pouvoir puisse asseoir ses prérogatives sur un socle juridique et organisationnel fertile, il est désormais question d'ériger une superstructure à la hauteur des attentes des professionnels des médias, mais aussi à la mesure des défis de l'Algérie à l'international à même de constituer un affluent efficace à notre Soft Power, que ce soit sur le plan économique ou diplomatique notamment, à plus forte raison à l'aune des bouleversements géostratégiques à l'échelle régionale et par extension mondiale.

Ainsi, en prévision de donner corps dans les meilleurs délais au projet Dzair Media City, les pouvoirs publics ont mis en branle un train de mesures tout azimut à commencer par le choix du terrain et la dotation financière, tout en incluant un suivi rigoureux de l'ensemble des phases et de la construction des lots le constituant. Déjà, le projet de la loi de finances de 2024 a prévu en ce sens une autorisation de programmes atteignant les 220 milliards de dinars ainsi qu'un crédit de paiement de 60 milliards de dinars. En amont, le site abritant le projet d'une superficie de 74 hectares est localisé dans un portefeuille foncier non seulement facilement accessible, mais surtout situé non loin des institutions centrales de la République. Avantage par sa situation stratégique en termes de géographie et délié de toutes contraintes, particulièrement en ce qui concerne son financement, ce mégaprojet est de base bien lancé pour qu'il prenne forme dans les conditions optimales.



Sur le plan de suivi, le président Tebboune en fait sa mission. Dans cet ordre d'idées, le Conseil des ministres, tenu le 21 avril dernier, a « donné son aval pour l'octroi d'une autorisation d'appel d'offres international pour le suivi, la réalisation et l'équipement de la nouvelle Cité médiatique », indique le communiqué s'y rapportant qui a fait savoir également que le président de la République « a souligné l'impératif d'associer des entreprises nationales à la réalisation de ce projet vital ».

Une orientation qui s'ajoute à d'autres instructions, à l'instar de celles données lors de la pose de la première pierre comme le transfert du siège de la Maison de la presse à la nouvelle ville médiatique ainsi que la réservation d'un espace pour la presse électronique, tout en insistant sur l'introduction des énergies renouvelables dans ses installations. Il faut dire que la consistance physique de ce mégaprojet n'a rien à envier aux structures similaires, même dans les pays les plus développés.

Cette comparaison ne se limite pas à l'aspect esthétique de ses édifices et annexes ou à sa fonctionnalité, mais englobe également sa dimension conceptuelle qui fait de l'intégration et de la complémentarité le point fort de la future ville médiatique.

En plus des quartiers réservés aux médias qui accueilleront entre autres les sièges de l'EPTV, de l'APS, de la TDA, l'Anep, de la radio algérienne et de la chaîne AL24 News il est question de construire des studios de tournage, un village d'artistes ainsi qu'un espace d'enseignement et de recherche. Le tout dans un environnement d'une ville disposant de toutes les commodités requises. Tout compte fait, Dzair Media City sera, outre le cœur battant de la presse nationale avec toute sa composante, une vitrine par excellence de l'Algérie à l'étranger. Pour ce faire, le président de la République veillera à sa livraison dans les délais impartis.

■ Amirouche Lebbal



## JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE : À L'AUNE DES NOUVEAUX DÉFIS FORMATION ET PROFESSIONNALISATION

# La rigueur et l'éthique comme credo

**LA FORMATION DES JOURNALISTES CONSTITUE UN DES AXES DE LA POLITIQUE DE L'ÉTAT pour promouvoir la pratique des médias et l'amélioration des performances de la presse en Algérie.**

**O**utre la formation académique au niveau des universités et écoles dédiées au journalisme, le journaliste a besoin d'une formation continue sur le terrain. Il a besoin de s'imprégner de la réalité à laquelle il est confronté dans le quotidien de sa mission d'informer et d'apporter la juste information. Il est vrai que contrairement au médecin et à l'avocat qui prêtent serment avant l'accomplissement de leur carrière, il reste que l'homme de presse a un engagement moral vis-à-vis de sa conscience et de son lectorat.

D'ailleurs, le ministère de la Communication, qui a bien compris et surtout bien saisi cette nécessité de voir les journalistes approfondir leurs connaissances et diversifier leur horizon professionnel en touchant à tous les domaines, a lancé un cycle de sessions de formation au profit de la presse nationale, notamment des journalistes et des responsables des cellules de communication à travers 40 wilayas. Et ce avant de l'étendre à d'autres secteurs pour l'acquisition des notions en économie, en culture et dans le monde des collectivités locales. Une telle initiative consacre la volonté de l'Etat de promouvoir la pratique des médias et l'amélioration de la performance de la presse nationale, y compris les médias électroniques et ceux de proximité.

«C'est là une politique qui a été mise en œuvre en coordination avec différents partenaires et acteurs. Elle fait de la formation une condition de professionnalisme et de compétitivité, notamment face à la numérisation et à la guerre électronique», nous dira Hafid Azouzi, journaliste et enseignant du journalisme. Pour lui, la formation des journalistes nécessite, aujourd'hui, une dynamique d'innovation qui permet aux étudiants de s'adapter à des méthodes d'enseignement à travers un apprentissage dans et par



l'action. «Pour concrétiser sur le terrain les nouvelles orientations des pouvoirs publics, il est important d'encourager les étudiants dans une démarche d'initiative à l'intérieur de l'université, notamment avec la mise en place de projets pédagogiques», note-t-il. Selon lui, le travail journalistique d'information n'est plus exercé avec les méthodes classiques.

«L'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication a rendu inéluctable le recours au numérique dans le traitement et la diffusion de contenus journalistiques», précise-t-il. C'est pourquoi il souligne cette nécessité d'«encourager les initiatives estudiantines dans le domaine de l'information et de la communication numériques et digitales pour préparer les futurs journalistes et professionnels de la communication au travail de terrain à la fin de leur cursus».

### LUTER CONTRE LES FAKE NEWS

Des propos qui étayent la démarche des pouvoirs publics dans leurs visions et approches de cette formation continue. D'ailleurs, une

telle politique a porté ses fruits tant elle est fortement appréciée des experts, des spécialistes et des organisations à l'intérieur et à l'extérieur du pays, y compris l'Union africaine de radio-diffusion et de télédiffusion qui a honoré, lors de sa 14<sup>e</sup> session tenue en mai 2023 à Abuja (Nigeria), le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour ses efforts dans le développement des médias nationaux et africains.

Aussi, cette politique de formation initiée par le ministère de la Communication, et qui touche tous les domaines, consiste à rapprocher le journaliste des institutions et à permettre au citoyen de recevoir des informations avérées et sans équivoque et ne pas donner libre cours à la spéculation et la rumeur. C'est ce qui fait dire aux professionnels des médias que le vide et le manque de communication sont des amis de la rumeur, et le contact, la communication et l'information correcte sont l'ennemi des rumeurs. Il y a donc cette nécessité de voir les médias se professionnaliser pour combattre les rumeurs. «Souvent considérées comme banales,

les rumeurs peuvent avoir des conséquences dévastatrices. Elles peuvent entraver la communication interne, engendrer une perte de confiance entre les employés et la direction, et causer un climat de suspicion généralisé dans le cas d'une entreprise mais aussi dans la politique d'un pays», souligne un attaché de communication, prenant l'exemple des réseaux sociaux sans limites horaires et sans limites territoriales qui font des ravages avec des fake news pour tenter de semer le doute dans l'esprit des citoyens.

Pour justement faire face à ce phénomène, la déontologie et l'éthique de la profession sont les maîtres-mots dont doit s'armer un journaliste dans l'accomplissement de sa mission en étant professionnel dans sa démarche et son investissement dans le traitement de l'actualité. Il reste aussi que le journaliste devrait disposer d'un statut digne de son rang et du rôle qu'il joue dans la société.

■ Rachid Hammoutène

LAÏD ZEGHLAMI, ENSEIGNANT EN SCIENCES DE L'INFORMATION À L'UNIVERSITÉ D'ALGER 3

## «Il faut faire bon usage de la liberté d'expression»

Entretien réalisé par Aya Malak

**L**aïd Zeghlami, enseignant en sciences de l'information et de la communication à l'Université d'Alger 3, spécialiste des médias, évoque, dans cet entretien, le contexte dans lequel intervient cette année la Journée mondiale de la liberté de la presse. Il met en avant les acquis obtenus grâce aux réformes initiées dans le secteur. Ce qui s'est traduit, selon lui, par l'adoption de nouvelles lois visant à garantir les principes fondamentaux de la Constitution du pays. Zeghlami assure que la liberté d'expression est aujourd'hui consacrée et le journaliste bénéficie désormais de plusieurs garanties.

**La liberté d'expression est une composante primordiale dans toute démocratie. Où en est l'Algérie ?**

En Algérie, il existe des espaces d'expression importants compte tenu du paysage médiatique qui regorge de chaînes de télévision (dont neuf du secteur public) et le reste relève du secteur privé. A cela s'ajoute plus de 180 journaux et 200 sites électroniques. Cela confirme que la liberté d'expression est pluraliste et variée et qu'elle reflète la réalité du ter-

rain. Reste à savoir maintenant si cette liberté d'expression a un impact positif sur la société. L'Etat doit ainsi intervenir pour canaliser et assurer un usage efficace de cette liberté d'expression. Il est évident que la liberté d'expression n'est pas l'insulte ou une distorsion de la réalité, encore moins le symbole du chaos ou de l'anarchie. C'est l'expression pluraliste de la société. Dans ce cadre, il existe une responsabilité sociale, économique et politique que chaque partie doit assumer.

**Cette journée est aussi l'occasion de débattre des chantiers qui restent à engager...**

Il faut avouer qu'il existe aujourd'hui une assise juridique qui conforte le secteur. D'abord la loi organique sur l'information de 2023 décrétant une approche nouvelle. Ce texte a matérialisé l'article 54 de la Constitution de 2020 qui a consacré et institutionnalisé la liberté d'expression. L'outil juridique est donc présent. Pour garantir l'épanouissement du monde de la presse nationale, il suffit donc de garantir l'application des lois régissant l'activité audiovisuelle et aussi la presse écrite et électronique adoptées au mois de décembre 2023. Ces textes sont l'aboutissement d'un travail qui permet aux journalistes de jouir de leurs droits et d'assumer leurs res-



pensabilités. Ils ne sont plus à la merci des responsables des médias puisqu'ils ont leurs diplômes universitaires. Ils ne seront plus soumis aux manipulations et aux abus dans la mesure où leurs relations avec les employeurs sont ratifiées et consacrées dans des conventions collectives contenant les obligations et les devoirs de chacun. Le chantier qui reste à engager concerne la publicité. Le but est de

mettre fin aux supputations et autres menaces qui gangrènent le secteur.

**Sur le plan réglementaire, sommes-nous assez préparés pour affronter les défis de l'heure, notamment avec l'intelligence artificielle qui gagne du terrain ?**

L'intelligence artificielle est un concept qui fait peur à tout le monde en raison de son application anarchique. Aux Etats-Unis, on a pensé justement à réguler son application pour échapper aux abus liés à la désinformation et à la manipulation. Je pense qu'il ne faut pas craindre l'utilisation de cette technologie, car elle n'est là que pour mettre fin aux pratiques de routine et, par conséquent, il faut que le journaliste sache comment utiliser cette intelligence artificielle. Il doit être maître à bord. Le débat n'est pas algérien mais mondial. Il faut donc un travail en profondeur pour affronter les défis que pose l'intelligence artificielle pas uniquement dans le domaine du journalisme mais dans les divers secteurs d'activité. Le journaliste a tous les instruments juridiques pour y faire face. Il faut souligner qu'il a également un conseil de l'éthique et de la déontologie qui veille à la consécration de ses pleins droits, y compris à la réglementation de l'usage abusif de cette intelligence artificielle.

■ A. M.

## MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

# La place de la culture dans les médias en débat

**A L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, le ministère de la Communication a organisé, mardi dernier, une conférence placée sous le thème «Médias et culture : approches et stratégies».**

La rencontre a été animée par les écrivains, Amine Zaoui, Hmida Ayachi et Mohamed Belhi, en présence du ministre du secteur, Mohamed Laagab, des journalistes dans le domaine culturel et plusieurs figures médiatiques. Les échanges ont principalement porté sur l'importance de définir des stratégies claires pour la production culturelle dans les médias.

Dans son intervention, le ministre de la Communication a plaidé en faveur de la promotion de l'information culturelle dans tous les médias nationaux, soulignant son importance dans le paysage médiatique. «Nous remarquons une absence presque totale des questions culturelles dans les médias, or que la culture représente la conscience et

l'intellect d'une nation», a-t-il expliqué. Il a par la suite, mis en avant l'importance de la formation pour les journalistes dans le domaine de la culture et a précisé que son département réfléchit à l'organisation de sessions de formation à leur profit. Ces sessions seront encadrées par des professionnels qui proposeront des cours abordant différents axes liés à cette spécialité médiatique. «Notre priorité est de favoriser le développement des médias spécialisés qui apportent un profond et jouent un rôle essentiel dans la transmission culturelle de génération en génération», précise le ministre. Et de poursuivre: «Ils fournissent un contenu qui peut être préservé, archivé et utilisé comme référence pour l'avenir».

Pour sa part, l'écrivain et romancier, Amine Zaoui, est revenu sur son expérience dans le domaine



Ph : Horizons

médiatique, ses débuts sur les ondes de la Radio nationale et le programme télévisé «Akouas» et «Jawahir» qui, grâce aux débats avec de grands philosophes et écrivains, ont

constitué de la matière culturelle pour les médias. Il a par la suite évoqué le rôle des médias classiques «télévision et radio» qui autrefois ont contribué à une grande échelle à

la promotion et la création de symboles culturels. De son côté, le journaliste, traducteur et dramaturge, Hmida Ayachi a rappelé que l'information culturelle a joué un rôle crucial dans la promotion d'images de l'Algérie dans le monde, mettant en lumière sa richesse culturelle locale. Il a souligné l'impact significatif de cet effort en évoquant le Festival culturel pan-africain de 1969, un événement majeur qui a permis à l'Algérie de rayonner sur la scène internationale mettant en valeur sa diversité culturelle.

Mohamed Belhi journaliste et écrivain, a insisté lui aussi sur l'image positive que peut produire l'information culturelle en revenant sur plusieurs productions cinématographiques qui ont contribué par le passé à promouvoir la culture algérienne. Ces productions ont servi selon l'auteur du «Dey Hussein dernier souverain d'el Djazaïr: 1818-1830» de vecteur puissant pour véhiculer une belle image de l'Algérie.

■ Souha Bahamid

## CLÔTURE DU 4<sup>e</sup> FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

# Le long métrage espagnol «Matria» décroche le grand prix

**De notre envoyé spécial : Hakim Metref**

La 4<sup>e</sup> édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba, a pris fin, mardi dernier avec une cérémonie qui s'est tenue au Théâtre régional Azeddine-Medjoubi, en présence du wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, de représentants du ministère de la Culture et des Arts, et d'un grand nombre de personnalités artistiques. L'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a été convié par le commissariat du festival pour animer cette dernière soirée, après 7 jours marathoniens de projections, rencontres, ateliers et master-class, durant lesquels le public bônois a marqué sa présence massive tout au long de l'évènement.

La clôture a également été agrémentée par la tonitrueuse voix de Kamel Benani, héritier de l'ange blanc du malouf, le regretté Hamdi Benani. Après une ouverture en musique, le wali d'Annaba a, dans son allocution, félicité les organisateurs de cet évènement méditerranéen, qui dit-il «a été un succès par son programme, mais également par une présence record des amoureux du cinéma qui a dépassé tous les pronostiques». Sur les 15 longs métrages présentés, lors de cette édition, le jury, présidé par le réalisateur turc, Nuri Bilge Ceylan, a attribué le grand prix du festival au film espagnol «Matria» du réalisateur espa-



Ph : Horizons

gnol Alvaro Gago. Le prix du jury a été décroché par le film «Frantz Fanon» d'Abdenour Zahzah. Le prix du meilleur réalisateur a été décerné à Andreja Korovljeva, de Croatie, pour son film «Hôtel Pula», tandis que celui du meilleur scénario est revenu au film «Rosinante» du réalisateur turc Baran Gündüzalp. Dans les catégories meilleur acteur, le Palestinien Salah Bakri, pour son rôle dans le film «L'enseignant» de la réalisatrice Farah Naboulsi de Palestine. Pour le prix de la meilleure actrice, c'est Maria Vazquez, d'Espagne, pour son rôle dans «Matria». Le jury du concours du court métrage, présidé par la comédienne Rym Takoucht a attribué la «Gazelle d'Or» au film «Sokrania 59» du réalisateur palestinien, et le Prix du jury, au film chypriote «Nuit de troubles» du réalisateur Andreas Sheitanis. D'autre part, le

jury a également accordé des mentions spéciales au film espagnol «Le cinéma est une chose extraordinaire», de David Fernandez, ainsi qu'à «La réalité du combat» du Croate Andrea Slavicek. Dans la catégorie documentaire, le jury, présidé par le réalisateur libanais Bahidj Hadjidj, a décerné la Gazelle d'Or au film italien «Sarura» de Nicola Zambelli. Ce dernier a déclaré qu'il dédie son trophée au peuple palestinien et à sa lutte contre la persécution sioniste. Le film palestinien «Bye Bye Tiberiade», de Lyna Soualem, a été primé du prix du jury. Une mention spéciale a également été accordée au film tunisien «Aqreb majnouna» du réalisateur Akram Moncer.

### «TAYARA SAFRA», CHOIX DES ÉTUDIANTS

En marge de la compétition pour le grand prix du festival, un autre concours, baptisé au nom du défunt réalisateur Amar Laskri, a été organisé à l'École supérieure des sciences de gestion d'Annaba. Durant deux jours les étudiants ont visionné une dizaine de films produits dans le cadre du soixantenaire de l'indépendance. Leurs votes ont élu comme vainqueur du pris le film «Tayara Safra» de la réalisatrice Hadjer Sabata. Pour encourager à la création cinématographique, une commission a été constituée, dans le cadre du programme «Annaba Film Industry» pour le financement de projets de courts métrages. Sur 80 projets reçus, le choix de la commission s'est porté sur le film «7 kilomètres» d'Oussama Belhocine qui a bénéficié d'une aide à la pro-

duction, octroyée par le Festival du film méditerranéen d'Annaba. Par ailleurs le projet «Asouate» (Voix), de Cherine Achir a bénéficié d'une aide à l'écriture.

### LES HONORÉS DU FESTIVAL

La cérémonie de clôture du 4<sup>e</sup> Festival du film méditerranéen d'Annaba, n'a pas connu que de la compétition. Quelques grands noms du 7<sup>e</sup> art algérien et méditerranéen ont été à l'honneur au Théâtre Azeddine-Medjoubi. C'est le cinéaste algérien Merzak Alouach, qui a reçu un trophée d'excellence pour sa longue et riche carrière. A l'occasion, le réalisateur du film culte, «Omar Gatlatou», a estimé qu'il est bien d'avoir des festivals du cinéma dans plusieurs wilayas «Mais il est aussi important d'avoir des salles, et relancer les cinéclubs, pour projeter et discuter de films et de cinéma». D'autres noms comme la comédienne égyptienne Chirine et son concitoyen Mustapha Chaabane ont également été à l'honneur, et reçu leur trophée de la part d'Ahmed Bedjaoui. Les comédiennes algériennes Fatima Soltane et Aïda Kechoud sont aussi montées sur les planches du théâtre pour leur moment de gloire et d'ovations. Enfin c'est toute la délégation palestinienne, représentants la société du film palestinien, qui a été acclamée par le public bônois sous les slogans «Free Palestine», «Falastine Al chouhada» et autres, exprimant le soutien du peuple algérien au peuple palestinien.

■ H. M.

## 6<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL «ALGÉ'RIRE»

# Coup d'envoi devant un public nombreux

La 6<sup>e</sup> édition du Festival international du rire «Algé'Rire» s'est ouverte mardi soir dernier à Alger, avec une cérémonie animée par des humoristes algériens et étrangers du stand-up comique, devant un public nombreux. Installé dans la grande cour intérieure du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, où le 6<sup>e</sup> Festival «Algé'Rire» a élu domicile jusqu'au 3 mai, le public est venu en nombre pour ne rien rater de ce premier soir, bravant le froid et l'air glacial qui ont marqué le déroulement de cette belle soirée inaugurale. Ce gala d'ouverture a connu l'entrée en scène d'une quinzaine d'humoristes, chacun ayant rendu une prestation de 15 minutes en moyenne, dans des atmosphères de grands soirs, créées par une scénographie des plus concluantes, avec un éclairage vif aux couleurs variées et les sonorités lourdes de la music techno au groove et aux cadences dansantes qui fusaient des platines du «DJ Sebaâ». Les humoristes, Mahé (Maheddine), Malik Belkhouja, Rym, Ayoub Kheireddine Marceau, Nadège, Félix Dhjan, Reda Seddiki, Khalifa BMK, Flora Amara, Ilyès Djadel, Kamel Abdat



et Abdelkader Secteur, se sont succédé sur scène, durant près de trois heures, dans de courtes prestations durant lesquelles différents sujets tirés de leurs quotidiens, en pays d'origine ou en exil, ont été abordés dans le rire et la dérision. Une belle démonstration chorégraphique signée Habib Tata, a d'abord réuni, les

Breakdancers, Mounir, Réda, Ayoub et Anwar, donnant de l'élan aux faiseurs de joie et de bien-être, brillamment introduits par le talentueux Farid Chamekh, un autre humoriste à l'animation. Les soliloques et philanthropes invétérés, ont abordé, dans un esprit d'autodérision, plusieurs sujets, dont, des thématiques comparatives entre la vie dans leurs pays d'origine et celle dans les pays où ils sont actuellement établis. Faisant unanimement part de «leur bonheur de se produire à Alger» et après avoir animé la soirée d'ouverture, les humoristes vont se reproduire dans des programmations individuelles légèrement modifiées par les organisateurs pour cause d'intempéries que connaît la capitale Alger ces jours-ci. Le programme ainsi ajusté et publié sur la page Facebook du festival, prévoit donc, de présenter mercredi, les spectacles, «100% féminin» et «100% DZ», alors que la soirée de jeudi accueillera Malik Belkhouja et Ilyès Djadel, pour clore en beauté, vendredi avec les prestations attendues de Kamel Abdat et Abdelkader Secteur.



# LES COURSES À ZEMMOURI



**LE CHEVAL DU JOUR**  
10-Fancy Free

**LE COUP SUR PLACÉ**  
11-Cyrus de Cayola

**LE JOKER DE CHARME**  
1-Cher Ami

**LE QUINTÉ SPÉCULATIF**  
11-10-9-1-X

LE PRONOSTIC  
VÉRITÉ

11-Cyrus De Cayola/ 10-Fancy Free/ 09-Eclaire De L'elle/ 08-Brooklyn Fligny/ 03- Eclaireur/  
06-Eliseo Dairpet/ 07-Humphrey/ **En H. S : 11-10-9-8-X**

# TURF

HORIZONS • Jeudi 2 Mai 2024

## Cyrus De Cayola sur un air de revanche



**L**es douze trotteurs français engagés ce jeudi à l'hippodrome Emir Abdolkader de Zemmouri dans le prix Toundra Perrine, support au pari tiercé, quarté et quinté, vont sans aucun doute nous surprendre. Et pour cause, il y a la distance retenue qui est réputée pour ses grosses arrivées. En outre, la composante de l'épreuve est bien relevée, à l'exception du hongre bai de 12 ans, Coco Lupin, dont les derniers essais ont été des plus décevants. Il en est de même d'Ayanna D'oger qui n'arrive plus à retrouver sa forme du meeting d'automne dernier comme le montrent ses dernières sorties non placées et à un degrés moindre de Vic D'yvel qui vient d'échouer à sa dernière sortie alors qu'il restait sur une belle victoire sur 2 400 mètres. Toutefois, ce dernier reste capable d'exploiter dans un bon jour eu égard à sa longue et riche carrière. Le reste des concurrents est parfaitement estimable ce qui complique les lignes de jeux susceptibles de former la base de cette épreuve à caractère. Aussi, la plus grande difficulté dans la quête aux cinq bons numéros est sans conteste ce 2.600 mètres avec ses quatre poteaux de départ, ce qui n'est pas une mauvaise chose en soi, car cela devrait nous donner un déroulement de course des plus limpides. Il faudra donc faire preuve d'adresse pour trouver le bon timing et synchroniser le départ des échelons, car il faut reconnaître que la répartition a été très judicieuse avec deux trotteurs au premier poteau, quatre au second poteau, cinq au troisième poteau et enfin un seul trotteur au dernier échelon, l'excellent trotteur Joker Bechardiere qui s'élancera des 2.675 mètres, car celui-ci reste le plus riche de l'épreuve, mais cela risque d'hypothéquer ses chances car les coursiers placés au 3<sup>e</sup> poteau bénéficient d'un meilleur engagement, mais un accessit reste à sa portée. Pour ma part, j'accorderai les faveurs du pronostic au protégé de l'association Tiar/Gueroui, leur nouvelle recrue, le mâle bai de 12 ans, Cyrus De Cayola, qui vient de laisser une grosse impression lors de ses dernières participations à Zemmouri en terminant à chaque fois dans l'argent et qui aura l'avantage de s'élancer du 3<sup>e</sup> poteau. Cela devrait lui permettre de mettre tout ce beau monde d'accord, car tous les voyants sont au vert pour qu'il épingle à son tableau de chasse l'épreuve qui nous intéresse et qui s'adresse aux chevaux de 3 ans et plus trotteurs français, sans obligation de gains depuis le 01.07.2023 à ce jour avec recul de 25 mètres par tranche de 240.000 DA reçus en gains et places depuis le 01.07.2023. Une avance de 25 mètres est accordée aux trotteurs de 4 ans et 50 mètres aux poulains et pouliches de 3 ans. Maximum 75 mètres.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL						
JEUDI 2 MAI 2024			PRIX : TOUNDRA PERINE TROT ATTELE			
TIERCE QUARTE QUINTE			15h30			
			400.000 DA ● 1.200 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	DIST	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
R. Djeddioui	1	Cher Ami	A. Sahraoui	2600	Propriétaire	Méfiance
H. Gueroui	2	Ayanna D'oger	H. Aguenou	2600	N. Tiar	A revoir
Haras El Nasr	3	Eclaireur	S. Fouzer	2625	R. Abderrazag	A reprendre
K. Rebah	4	Vic D'yvel	A. Benhabria	2625	Propriétaire	Aléatoire
T. afsaf	5	Cocolupin (o)	C. Safsaf	2625	C. Safsaf	Barré
A. Bendjekidel	6	Eliseo Dairpet	A. Bendjekidel	2625	F. Bendjekidel	Sur sa valeur
A. Meziani	7	Humphrey	A. Boubakri	2650	A. Boubakri	Tient la forme
A. Azzouz	8	Brooklyn Fligny	N. Tarzout	2650	N. Tarout	Régulier
T. Belhabchia	9	Eclaire De L'elle	Y. Belhabchia	2650	Propriétaire	En bon rang
M. Bechairia	10	Fancy Free	A. Benayad	2650	Propriétaire	Des chances
Ass/Tiar-Gueroui	11	Cyrus De Cayola	N. Tiar	2650	N. Tiar	Peut vaincre
Haras Elnasr	12	Joker Bechardiere (o)	A. Bendjekidel	2675	R. Abderraag	Du recul

(o) : Cheval portant une œillère

MEILLEURES CHANCES

### PREMIÈRES CHANCES

11-Cyrus De Cayola  
10-Fancy Free  
09-Eclaire De L'elle  
07-Humphrey  
08-Brooklyn Fligny  
03- Eclaireur

### SECONDES CHANCES

06-Eliseo Dairpet  
12-Joker Bechardiere  
01-Cher Ami  
04-Vic D'yvel

### OUTSIDERS

Aucun

### ABANDONNÉS

02- Ayanna D'oger  
05-Cocolupin

### QUINTESCOPE



**1-Cher Ami** : Ce mâle bai de 12 ans, qui vient de terminer cinquième sur 2.400 mètres à sa dernière sortie donne l'impression de revenir à son meilleur niveau. Repris par l'excellent driver A. Sahraoui, il mérite d'être inclus dans une combinaison élargie malgré la forte opposition en présence.

**2- Ayanna D'oger** : Restant sur une longue série d'échecs et changeant encore une fois de partenaire, cette trotteuse qui avait réalisé de bons essais durant le meeting d'automne dernier, n'arrive plus à retrouver sa vitesse de croisière, ce qui la relègue au rang des improbables de l'épreuve du jour.

**3- Eclaireur** : Il a foncièrement déçu lors de sa dernière sortie alors qu'il était donné comme l'une des meilleures chances pour remporter l'épreuve du jour car il restait sur deux belles victoires sur 2.500 mètres et 2.300 mètres. Reprenant du service, il misera sur son départ du second poteau pour rembourser ses nombreux preneurs.

**4-Vic D'yvel** : Distancé à sa dernière sortie alors qu'il restait sur une belle victoire sur 2.400 mètres, ce trotteur imprévisible qui n'est pas dépourvu de moyens, mérite qu'on lui accorde des circonstances atténuantes pour venir décrocher un éventuel accessit.

**5-Cocolupin** : En méforme chronique comme le montrent ses derniers essais, il faut reconnaître que son entourage ne lui a pas choisi la facilité en l'engageant dans une telle épreuve car il aura à croiser le fer avec des trotteurs qui ne lui feront

pas de concessions.

**6-Eliseo Dairpet** : Ce brillant coursier qui se prévalait d'une carrière rondement menée, semble avoir quelque peu perdu de son percutant comme le montrent ses dernières sorties, mais connaissant ses aptitudes avérées, il peut venir négocier un accessit lors du sprint final.

**7-Humphrey** : Il vient de se racheter à sa dernière sortie en remportant une belle victoire sur 2.500 mètres alors qu'il avait été distancé lors de son dernier essai. Bien placé au troisième poteau et s'étant déjà placé sur la distance du jour, il mérite qu'on s'attarde sur ses chances pour une nouvelle participation à l'arrivée pour peu qu'il ne soit pas contrarié par son recul de 50 mètres.

**8-Brooklyn Fligny** : Toujours égal à lui-même, ce vaillant coursier qui déçoit rarement, vient de bien se comporter à sa dernière sortie en terminant troisième sur 2.550 mètres, ce qui lui vaudra, à ne pas en douter, de nombreux preneurs encore une fois à l'heure des choix.

**9-Eclair De L'elle** : Il vient de faire preuve de constante lors de ses dernières sorties, mais il lui faudra composer avec ses fréquents changements de driver, ce qui peut être là un handicap, mais son partenaire du jour ne lui ai pas inconnu car il l'a déjà placé à plusieurs reprises.

**10-Fancy Free** : Elle reste sur une excellente troisième place sur le même parcours du jour et même si elle recule de 25 mètres cette fois, cela ne devrait pas l'empêcher de défendre crânement ses chances surtout qu'elle est pilotée par le number one des drivers de Zemmouri.

**11-Cyrus De Cayola** : Il a légèrement trébuché à sa dernière sortie alors qu'il était donné archi favori. Cependant, bien placé dans cette épreuve et sur une distance qui n'est pas pour lui déplaire, cet excellent trotteur estimé par son entourage, visera à ne pas en douter la plus haute marche du podium.

**12-Joker Bechardiere** : Il s'est placé sur le parcours du jour le 30 novembre dernier en terminant deuxième, mais avec 2.625 mètres, rendant cette fois 75 mètres à la base, il lui faudra sortir le grand jeu pour tenter de continuer sa belle série.



FOOTBALL

## AFFAIRE USM ALGER-RS BERKANE

# Le TAS interpelle la CAF

**DU NOUVEAU DANS L'AFFAIRE OPPOSANT L'USM ALGER à la Confédération africaine de football.**

**L**e tribunal arbitral du sport de Lausanne (TAS), après avoir annoncé la recevabilité «dans la forme» du recours usmiste, vient de prendre les choses en main amorçant sa première procédure d'arbitrage en saisissant toutes les parties concernées par ce litige dont notamment l'instance du Sud-Africain, Patrice Motsepe. Celle-ci est invitée, en effet, à fournir des explications «juridiques» concernant l'autorisation donnée au club marocain pour évoluer avec un maillot portant des symboles politiques.

Chose qui constitue une entorse flagrante aux règlements de la FIFA et de la charte du CIO interdisant l'utilisation des slogans politiques dans le sport. Le TAS a fixé un ultimatum à la CAF de fournir ses arguments au plus tard demain (3 mai). Un indice qui ne trompe pas sur la solidité du dossier algérien et la volonté, par la même occasion, du TAS de faire toute la lumière sur cette affaire qui semble évoluer dans le bon sens. Reste à savoir maintenant qu'elles seront les argu-



ments juridiques sur lesquels pourrait s'appuyer l'instance continentale pour donner du crédit à ses décisions concernant la double confrontation (non jouée) des demi-finales de la Coupe de la CAF des clubs entre l'USM Alger et les Marocains de RS Berkane. La

Confédération africaine a estomaqué plus d'un après sa décision, en premier lieu, de donner son quitus au club de RSB de jouer avec un maillot portant des symboles politiques et donner, ensuite, match gagné sur tapis vert pour l'adversaire alors que ce dernier ait déclaré

forfait refusant de jouer le match aller qui devait avoir lieu le 21 novembre dernier au stade 5-Juillet (Alger). La CAF est allée encore plus loin faisant preuve de largesse à l'égard de la Renaissance Berkane qui annonça, sans attendre les décisions de la CAF au sujet du match retour annulé, lui aussi, pour les mêmes considérations, sa qualification pour la finale de la Coupe de la CAF programmée le 12 mai (aller) et le 19 du même mois (retour).

Les supporters des Rouge et Noir de la capitale, au même titre que l'ensemble de leurs homologues des autres clubs du pays qui se sont distingués par un formidable élan de solidarité avec l'USMA, attendent une issue favorable de cette affaire. Sur le plan juridique, comme l'a souligné Kamel Hassena, président du conseil d'administration de la SSPA/USMA, le club algérois devrait être réhabilité. Le TAS devra rendre ses conclusions au courant des deux ou trois semaines prochaines.

Il est à noter, par ailleurs, que le tribunal arbitral de Lausanne a saisi ces dernières heures l'USMA l'informant de l'impossibilité de gérer la compétition de la Coupe de la CAF. Le TAS, pour motiver sa sentence, s'appuie sur l'article R 37 du code de l'arbitrage en matière de sport.

■ K. Yamine

## RÉUNION FAF - CLUBS DE LIGUE 1 AUJOURD'HUI

# L'arbitrage en débat

**U**ne réunion entre le patron de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi et les présidents des clubs de la Ligue 1 Mobilis, est prévue aujourd'hui au siège de l'instance fédérale à Delly Ibrahim. Plusieurs points seront débattus lors de cette rencontre initiée par les responsables des clubs professionnels, notamment celui de l'arbitrage le plus décrié.

En effet, il ne se passe pas une journée de championnat ou un tour de Coupe d'Algérie sans donner lieu à leurs lots d'erreurs d'arbitrage, qui influent le plus souvent sur les résultats des matchs. Celles-ci se multiplient de manière inquiétante et à une vitesse vertigineuse, provoquant l'ire des acteurs de notre football qu'ils soient joueurs, entraîneurs ou même dirigeants et supporters. Le dernier en date est la direction du CRB qui avait pointé du doigt le referee du dernier match face au MCO, lors de la clôture de la 24<sup>e</sup> journée de la Ligue 1, comme étant la principale cause de son revers (1-0). Dans un communiqué, les responsables du club belouizdadi dénoncent avec fermeté «des

violations flagrantes de l'arbitrage» qui, selon eux, ont directement influé sur le résultat du match en raison de décisions prises sous pression. De plus, le club soulève d'autres problèmes concernant l'organisation de la rencontre, notamment des attaques répétées de la part d'individus non identifiés à l'encontre des joueurs. Face à ces injustices, la direction du Chabab a déposé une plainte officielle au niveau de l'instance faitière du football national. Du coup, l'intervention de la Fédération algérienne de football devient de rigueur.

Sans cela, la situation risque de prendre des dimensions plus critiques surtout en cette fin de saison où deviennent centraux les enjeux de la course au titre, de la lutte pour le maintien et de la compétition vers le trophée de Coupe. Sans un arbitrage fort, autoritaire et impartial, la gestion de cette fin d'exercice pourrait se transformer en un terrain fertile aux amateurs de la navigation en eaux troubles. D'où cette démarche de bon nombre de présidents dont les clubs sont concernés par des

enjeux (course pour le podium, maintien ou Coupe d'Algérie), qui veulent interpeller les instances footballistiques sur ce problème d'arbitrage qui bat sérieusement de l'aile. Pourtant, le premier responsable de l'instance fédérale avait promis au lendemain de sa nomination à la tête de la FAF de «frapper d'une main de fer» pour faire face aux erreurs d'arbitrage. «Je ne pardonne plus les erreurs d'arbitrage, je suis prêt à renvoyer tout le monde à la maison. Le temps de l'impunité est révolu, il est temps de revoir ce corps. Il n'y aura aucune concession avec les arbitres fautifs, y compris les referees internationaux, quitte à leur retirer leur badge d'international, nous n'aurons à faire aucune différence. Même les commissaires de match sont concernés par cette mise en garde», a-t-il prévenu.

Depuis les déclarations de Walid Sadi, de nombreux officiels ont été convoqués pour audition par la commission fédérale d'arbitrage (CFA).

■ Mehdi F.

NATATION

## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN Trois médailles dont une en or pour l'Algérie



**L**ors de la première journée des Championnats d'Afrique Open à Luanda (Angola), la sélection algérienne de natation a brillé par sa performance en décrochant trois médailles, dont une en or, selon les déclarations de la Fédération algérienne (FAN) hier. Le relais mixte 4x100 mètres nage libre, composé de Djaouad Syoud, Nazim Benbara, Amel Melih et Nesrine Medjahed, a été le fer de lance de cette performance en remportant la médaille d'or. Djaouad Syoud a également ajouté une médaille d'argent au 200 mètres papillon, tandis que son coéquipier, Farès Ben Zidoune, s'est emparé du bronze dans la même épreuve. Sous la houlette des entraîneurs nationaux Mouloud Bouchendouka et Elyès Nesfsi, la sélection algérienne, forte de dix nageurs, aspire à quatre médailles d'or lors de ces championnats. En plus de viser les titres continentaux à Luanda, les nageurs algériens cherchent à décrocher des qualifications pour les Jeux olympiques de Paris 2024. Les espoirs de qualification reposent principalement sur Jaouad Syoud du côté masculin et sur Amel Melih chez les femmes.

■ R. S.

HANDBALL

## NATIONALE 1 (MESSIEURS) (21<sup>e</sup> JOURNÉE) Le MCS pour officialiser son maintien, le MCA en N2

**L**e championnat de national 1 (messieurs) de handball saison 2023-2024 arrive demain et après-demain à sa 21<sup>e</sup> et avant-dernière journée. Un week-end durant lequel le MC Saïda aura un point à récolter pour officialiser son maintien. 8<sup>e</sup> dans le groupe A avec 15 points, soit quatre points de plus sur le premier relégable le MM Batna, les Saïdis doivent accrocher à Annaba l'OMA. Éliminés récemment en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de Coupe, les Bônois dirigés par Hicham Boudrali seront en quête de rachat après avoir compromis leurs chances de figurer au moins dans le top 4. Pour dire que les visiteurs ne vont pas trouver un adversaire facile à manier, notamment par rapport au niveau acceptable affiché lors de la compétition continentale qui, d'ailleurs, fut la première aventure de l'OMA dans son histoire. Le MMB 9<sup>e</sup>, sera à l'écoute d'Annaba lors de son match face à l'O Maghnia. Condamné à la relégation en Nationale 2, la formation de Maghnia jouera pour l'honneur, mais aussi pour faire respecter l'éthique sportive. Avec quatre points de retard, les Batnéens doi-



vent faire le plein lors de ce match et le prochain dans l'espoir de voir l'équipe de Saïda étrillée à deux reprises. Dans le groupe B, les jeux sont déjà faits pour le club le plus titré du pays, le MCA en l'occurrence. Le doyen 10<sup>e</sup> avec seulement six points, va jouer la saison prochaine en Nationale 2, après que la section ait été à l'instar des quinze autres sections, touchée par la crise financière qui secoue le club sportif amateur CSA. Actuellement avec une équipe composée de joueurs U21 et U19, les Vert et Rouge vont affronter à Barika l'ABB dans une rencontre qui n'aura pas d'incidence sur la situation du Mouloudia déjà

condamné. Avec un palmarès bien étoffé, le MCA qui a été pour longtemps réservoir principal des équipes nationales depuis quatre décennies, mérite un geste de la part des autorités sportives, ainsi que de la Sonatrach pour reconstruire une équipe en prévision de la prochaine saison. Une année qui sera longue, mais qui devra se terminer par le retour du club à sa place dans la course des grands.

A signaler que les matches débiteront à 15 heures, alors qu'une seule rencontre se déroulera samedi entre le CR Bir Mourad Rais et le M Bordj Bou Arréridj.

■ Adel K.



## Consolider le partenariat économique

### RÉUNION DU COMITÉ CONTRE LE TERRORISME DE L'ONU

#### Bendjama rappelle le caractère multidimensionnel de l'approche algérienne



Le Comité contre le terrorisme, présidé par l'ambassadeur Amar Bendjama, a tenu lundi dernier à New York une réunion ouverte dédiée au renforcement de la résilience des communautés, pour prévenir la radicalisation menant au terrorisme. Dans son discours d'ouverture, l'ambassadeur Amar Bendjama a d'abord tenu à souligner le caractère global et multidimensionnel de l'approche algérienne en matière de résilience face à l'extrémisme. Il a mis en exergue plusieurs mesures clés, notamment la promotion d'un discours religieux modéré et tolérant, des investissements significatifs dans l'éducation, des programmes d'inclusion économique et sociale, des approches novatrices en matière de réhabilitation et de réintégration, et le rôle essentiel de la société civile et des acteurs locaux. «C'est seulement en travaillant ensemble et en apprenant les uns des autres que nous pourrions efficacement prévenir la propagation de l'extrémisme», a déclaré l'ambassadeur Bendjama, avant d'ajouter que «l'Algérie est prête à partager davantage ses enseignements et à s'associer à la communauté internationale dans cette entreprise vitale.»

### CONFÉRENCE SUR LA MIGRATION FORCÉE Des défis qui se posent à la souveraineté nationale



L'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du ministère de la Défense nationale (IMDEP), a organisé, mardi, au siège du ministère, une conférence sur la «Migration forcée, souveraineté et intégrité territoriale des Etats», a indiqué, hier, un communiqué du ministère. «Le directeur de l'IMDEP a présidé les travaux de cette rencontre», en présence des «officiers et cadres du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP)», a précisé la même source. A cette occasion, les participants ont évoqué «le phénomène de la migration forcée et son évolution au double plan continental et régional», mettant en avant les dangers de ce phénomène et les défis qui se posent à la souveraineté nationale et à la sécurité communautaire des Etats», selon le communiqué.

### DIPLOMATIE Agrément du nouvel ambassadeur d'Algérie au Koweït

Le gouvernement koweïtien a donné son agrément à la nomination de l'Abdelkader Kacimi El Hassani en qualité d'ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de l'Etat du Koweït, a indiqué, mardi dernier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

UN FORUM algéro-tunisien se tiendra le 6 mai à Alger dans le cadre de la visite en Algérie d'une délégation d'hommes d'affaires tunisiens, et ce, à l'initiative de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie.



Dans un communiqué publié sur son site web, la Caci a précisé que cette délégation comprend des opérateurs activant dans les secteurs du BTPE, de la promotion immobilière, des travaux d'électricité, du matériel scientifique, des produits chimiques, du traitement des huiles usagées, plastiques et caoutchouc, de la transformation des métaux, de la maintenance industrielle et dans l'import-export.

Pour ce qui est du forum qui aura lieu au siège de la Caci, cette dernière a fait savoir que cet événement sera organisé sous forme d'une séance plénière suivie de rencontres d'affaires directes bilatérales (B2B). «Les deux pays œuvrent afin de consolider cette coopération, surtout qu'elle est avan-

tagée géographiquement parlant. Sur le plan économique, la Tunisie représente une grande opportunité pour l'Algérie et dans de nombreux secteurs. La visite de la délégation d'hommes d'affaires tunisiens dans notre pays et l'organisation d'un forum démontrent que les deux parties sont disposées à élargir la sphère de leur partenariat», commente l'expert en économie, Aïssam Zemmal.

Pour lui, les secteurs sur lesquels il faudra insister lors de cet événement, sont les travaux publics, l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique et l'agriculture. «Ce sont des domaines où les deux parties ont besoin d'investisseurs. Vu la proximité entre les deux pays et les progrès enregistrés dans les domaines stratégiques par l'Algérie, cette dernière a toutes ses chances afin de se classer comme un partenaire privilégié de la Tunisie», estime-t-il. Selon

lui, notre pays, eu égard à ses ressources naturelles et à ses compétences, peut contribuer dans le développement et la valorisation économique de la Tunisie. «Ce qui manque à la Tunisie, c'est le financement. Chose dont nous disposons. Nous comptons de nombreux opérateurs algériens privés qui peuvent investir en Tunisie et prendre en charge de gros chantiers de développement.

La Tunisie, est un marché prometteur où nos exportateurs peuvent trouver leur compte», assure-t-il. Il s'agira donc, selon lui, lors de ce forum, de tirer profit au maximum des opportunités qui vont se présenter, et ce, pour renforcer le volume des investissements. Notons que les échanges commerciaux entre les deux pays ont augmenté de 54% au cours de l'année dernière.

■ Farida Belkhir

### 10<sup>e</sup> FORUM AFRICAIN SUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE 800 participants au rendez-vous

Le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) a annoncé, mardi, dans un communiqué, l'organisation de la 10<sup>e</sup> édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC10), les samedi et dimanche prochains à Alger, soulignant que l'événement, organisé sous le thème «La route vers le marché africain», verra la participation de plus de 250 investisseurs et hommes d'affaires de 39 pays. Organisé en collaboration avec des instances africaines et arabes à l'hôtel Sheraton d'Alger, le Forum connaîtra la présence de quelque 800 participants ayant des relations directes avec les domaines de l'économie et les spécialités de la production et de l'investissement, note la même source.

### TRANSITION NUMÉRIQUE Examen de la coopération entre l'Algérie et la République de Corée

La Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, You Ki-Jun, avec lequel elle a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays en matière de transition numérique, indique un communiqué du Commissariat. Cette rencontre qui s'est déroulée en présence de la délégation accompagnant l'ambassadeur coréen, a permis l'examen «des moyens de renforcement de la coopération et du partenariat entre les deux pays en matière de transition numérique», précise la même source, affirmant que les deux parties ont exprimé la volonté de renforcer «la coopération et l'échange d'expériences et de connaissances, notamment dans le domaine de la gouvernance numérique».

ANP

### Un terroriste abattu et 11 éléments de soutien arrêtés

Un terroriste a été abattu et 11 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, alors qu'un terroriste s'est rendu aux autorités militaires, dans des opérations distinctes menées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le territoire national durant la période du 25 au 30 avril, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «lors d'une opération de fouilles et de ratissage dans la zone de Tamoulga, commune d'Oued Fedda à Chlef, un détachement de l'ANP a abattu le terroriste B. Samir dénommé Abou Dhouha, qui avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets, tandis que le terroriste G. Abderahmane dénommé Youcef Zakaria s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en sa possession un fusil mitrailleur FMPK, un pistolet automatique, une grenade et une quantité de munitions», a ajouté le communiqué, relevant que «d'autres quantités d'explosifs et d'équipements de détonations ont été découvertes et détruites». Dans le même sillage, «un détachement de l'ANP a éliminé trois brigands en leur possession un pistolet automatique, qui semaient le trouble parmi les citoyens à Bordj Badji Mokhtar», note la même source. «De même, d'autres détachements ont procédé à l'arrestation de 11 éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national», indique également le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont mis en échec des tentatives d'introduction de 229 kg de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 135 g de cocaïne et 986.816 comprimés psychotropes ont été saisis.



La Météo du Jeudi 2 Mai 2024

Alger 20° ■ Annaba 22° ■ Constantine 19° ■ Oran 23° ■ Ouargla 30° ■ Tamanrasset 41° ■ Tindouf 33° ■ Illizi 34°



Fadjr .....4.15  
Dohr .....12.46  
Assar .....16.32  
Maghreb.....19.41  
Ichaâ .....21.09



	ACHAT	VENTE
1 \$	134,37DA	134,39DA
1 €	143,43 DA	143,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23